

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2004

7 août 2015

SOMMAIRE

20140519 Holding S.à r.l.	96149	OT Luxco 4 Holding & Cy S.C.A.	96146
Abe Moussera SPF S.A.	96149	RPH Associés Immobilière S.A.	96153
Action Sports S.A.	96148	Sam HWA Steel S.A.	96150
AEIF LH Sub 06 S.à r.l.	96147	Sampar Equity S.A.	96154
Aguila 1 S.à r.l.	96148	Simon Ivanhoe II S.à r.l.	96151
Alzinger S.A.	96153	Simon Ivanhoe II S.à r.l.	96151
A.M.Z. EUROP SA	96148	Simon Ivanhoe II S.à r.l.	96151
ARGO IMMOBILIERE société à responsabi- lité limitée	96157	Simon Pierre S.A.	96151
Arkus Financial Services	96147	Skyrise	96152
BPI IX S.à r.l.	96159	SMA	96150
Cottrel S.à r.l.	96155	Société Générale Financing and Distribution	96154
EQT Mezzanine SSP S.à r.l.	96147	St Nicolas Sàrl	96146
EU Art S.A.	96148	Suomi Power Networks Luxembourg S.à r.l.	96152
EU Art S.A.	96149	Swiss Life Fund Management (LUX) S.A. ...	96152
Eucon Holding S.à r.l.	96161	Syniverse Asia Finance S.à r.l.	96152
Extensa Participations III S.à r.l.	96147	TC HoldCo 1 S.à r.l.	96155
Extensa Participations II S.à r.l.	96146	TOP Audit	96153
Guixol s.à r.l.	96153	Transtrend Equity Strategies	96146
H&F Nugent Lux Debtco S.à r.l.	96146	Unifam S.à r.l. SPF	96150
Johnson Controls Reorganization Luxem- bourg SCS	96191	Vaolu S.A.	96154
Kglyinvest - Mundi S.A.	96160	VXI Europe	96154
KR International S.A.	96160	Watson Holding S.à r.l.	96161
LS Marketing	96147	WEPROCars S.à r.l.	96149
OT Luxco 4 Finance & Cy S.C.A.	96192	Ziloti Holding S.A.	96148

Extensa Participations II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 103.620.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015086269/9.
(150098418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.

OT Luxco 4 Holding & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 162.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 09 juin 2015.
Référence de publication: 2015086585/10.
(150099039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.

H&F Nugent Lux Debtco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 1.800.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 170.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 2015.
Référence de publication: 2015086357/10.
(150098539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.

Transtrend Equity Strategies, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 132.012.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Pour Transtrend Equity Strategies
Caceis Bank Luxembourg
Référence de publication: 2015089227/11.
(150101964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

St Nicolas Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 77.862.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 juin 2015.
St Nicolas S.à r.l.
Bernhard Heidrich
Gérant
Référence de publication: 2015089210/14.
(150101219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

Extensa Participations III S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 173.152.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015086270/9.
(150098427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.

EQT Mezzanine SSP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 109.650.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015086288/9.
(150098758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.

LS Marketing, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach, 18, route de Bigonville.
R.C.S. Luxembourg B 169.402.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015086480/10.
(150098510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.

Arkus Financial Services, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 132.014.

Rectificatif du dépôt n° 15/98066 fait en date du 8 juin 2015

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2015087678/12.
(150100400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

AEIF LH Sub 06 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 16.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 138.373.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2014.

Pour la société

Stéphanie CHERY

Un mandataire

Référence de publication: 2015087715/13.
(150100263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

EU Art S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 94.895.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015086293/9.
(150099087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.

Action Sports S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 32, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 139.074.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'administration

Référence de publication: 2015088640/10.
(150101869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

Aguila 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 70.733.122,11.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 43-45, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 157.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juin 2015.
Référence de publication: 2015088643/10.
(150101999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

A.M.Z. EUROP SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 152.454.

Par la présente, nous dénonçons le siège social de la société A.M.Z. Europ SA - RC B152454 - sise 18 Route de Bigonville à L-8832 Rombach à dater de ce jour.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à ce sujet et vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

ImmoMagtib Sàrl

Référence de publication: 2015088639/11.
(150101789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

Ziloti Holding S.A., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 181.639.

EXTRAIT

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2015.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2015088578/14.
(150100695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

EU Art S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 94.895.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015086294/9.
(150099088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.

Abe Moussera SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 31, rue Belle-vue.
R.C.S. Luxembourg B 101.462.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2015.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2015088671/12.
(150101620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

WEPROCars S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6717 Grevenmacher, 6, rue Sainte Catherine.
R.C.S. Luxembourg B 87.274.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.
259 ROUTE D'ESCH
L-1471 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2015088561/13.
(150100552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

20140519 Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 187.658.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé et avec effet au 5 juin 2015, que l'associé unique de la Société, Emerging Markets Online Food Delivery Holding S.à r.l., a transféré 1.250 parts sociales qu'il détenait dans la Société à:

- 20140519 Holding ESOP UG (haftungsbeschränkt), une

Unternehmensgesellschaft, constituée et régie selon les lois d'Allemagne, immatriculée auprès du local court of Charlottenburg, sous le numéro HRB 150551 B, ayant son siège social à l'adresse suivante: 30, Schreiberhauerstraße, 10317 Berlin, Allemagne.

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

Emerging Markets Online Food Delivery Holding S.à r.l.	11.250 parts de série A
20140519 Holding ESOP UG (haftungsbeschränkt)	1.250 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2015.
20140519 Holding SARL

Référence de publication: 2015088585/20.
(150100902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

SMA, Association sans but lucratif.

Siège social: L-3378 Livange, 20-22, rue Geespelt.
R.C.S. Luxembourg F 3.352.

Lors de l'Assemblée Générale du 22 mai 2015

Point unique à l'ordre du jour concernant une modification de l'article 2 des statuts:

1. Modification de l'adresse actuelle du siège social:

Art. 2. Son siège est établi à L-2718 Luxembourg, 25A, rue du Fort Wedell pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. Son siège est établi sur le territoire de la Commune de Roeser

Livange, le 22 mai 2015.

Signatures

Les administrateurs

Référence de publication: 2015088447/16.

(150100303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

Unifam S.à r.l. SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid.
R.C.S. Luxembourg B 188.833.

Extrait de la résolution des Actionnaires tenue à Luxembourg le 9 juin 2015

Première résolution

Acceptation de la démission des Gérants de catégorie B avec effet au 9/06/2015:

a) Acceptation de la démission de Mr. Xavier Soulard, gérant de catégorie B de la société.

Acceptation de la démission des Gérants de catégorie A avec effet au 9/06/2015:

b) Acceptation de la démission de Mr. Alexey Ilyukhin, gérant de catégorie A de la société.

Deuxième résolution

Nomination des nouveaux Gérants de catégorie A avec effet au 9/06/2015:

a) Mr. Olaf Chalmer Rasmussen, résidant professionnellement au 69, rue de Cessange à L-1320 Luxembourg.

Les nouveaux gérants sont nommés pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 10 juin 2015.

Référence de publication: 2015088527/18.

(150100440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

Sam HWA Steel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3235 Bettembourg, Krakelshaff.
R.C.S. Luxembourg B 97.172.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2015 a:

- révoqué Monsieur Ki-Hong LEE de ses fonctions d'administrateur de la société;

- nommé en qualité d'administrateur de la société Monsieur Gunchul SONG, né le 28 décembre 1972 à Hamyang (Corée du Sud), demeurant professionnellement à L-3235 Bettembourg, Krakelshaff, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2019;

- révoqué la société PricewaterhouseCoopers de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société;

- nommé en qualité de nouveau commissaire aux comptes de la société, la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, établie et ayant son siège social à L-2529 Howald, 37 rue des Scillas, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 29.501, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald.

Signature.

Référence de publication: 2015092554/19.

(150103443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

Simon Pierre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 2, rue Christophe Plantin.
R.C.S. Luxembourg B 53.875.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015092524/10.

(150103087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

Simon Ivanhoe II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 151.823.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2015.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2015092521/13.

(150102797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

Simon Ivanhoe II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 22.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 151.823.

Par résolutions signées en date du 20 mai 2015 l'actionnaire unique a pris la décision suivante:

- Nomination du Réviseur d'Entreprises agréé, Ernst & Young S.A., une Société Anonyme, immatriculé sous le numéro B 47 771, sise au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra durant l'année 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2015092522/15.

(150103306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

Simon Ivanhoe II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 22.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 151.823.

Par résolutions signées en date du 1^{er} juin 2015 l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Madame Jacqueline Kost, de son mandat de gérant B avec effet au 26 mai 2015;
- Nomination de Monsieur Tony Roy, né le 12 avril 1969, à Rivière-du-loup, au Canada, ayant pour adresse professionnelle 1001, Rue Square Victoria, CDN - H2Z 2B5, Montréal, Canada, en tant que gérant B, avec effet au 26 mai 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2015092523/16.

(150103655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

Skyrise, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 132.469.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015092528/9.

(150103832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

Suomi Power Networks Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 176.777.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2015.

Suomi Power Networks Luxembourg S.à r.l.

G.B.A.D. Cousin / J. Mudde

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2015092543/13.

(150102885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

Syniverse Asia Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.000,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 166.302.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse du Gérant de classe B, à savoir Mathieu Gangloff, a fait l'objet d'un changement.

La nouvelle adresse est la suivante: 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015092548/14.

(150103243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

Swiss Life Fund Management (LUX) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 23, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 171.124.

Extrait des résolutions circulaires prises par le conseil d'administration le 23 avril 2015:

I. Démission de Monsieur Jean-Pierre GRIMAUD en tant que Président de la Société

Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Monsieur Jean-Pierre GRIMAUD, de sa fonction de Président de la Société, avec effet au 23 Avril 2015.

II. Election de Monsieur Hermann INGLIN en tant que Président de la Société en remplacement de Monsieur Jean-Pierre GRIMAUD

Conformément aux prescriptions de l'article 12 des Statuts Coordinés du 17 décembre 2014, le Conseil d'Administration décide d'élire Monsieur Inglin HERMANN, résidant professionnellement au 40 Général-Guisan-Quai, CH-8002 Zurich, Suisse à la fonction de Président de la Société en remplacement de Monsieur Jean-Pierre GRIMAUD, démissionnaire, avec effet au 23 Avril 2015, et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015092545/18.

(150103957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

Guixol s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9651 Eschweiler, 4, rue Tom.
R.C.S. Luxembourg B 108.325.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015088903/10.

(150101444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

Alzinger S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 42, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 109.176.

La société ALZINGER SA (RCS B 109.176) décide de nommer la Fiduciaire Luxembourg Paris Genève Sàrl (RCS B 84.426) ayant son siège social à L-1651 Luxembourg, le 15-17, avenue Guillaume, comme dépositaire de ses actions au porteur en date du 12 juin 2015.

Willem Harmannus SCHAAP
Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2015089372/12.

(150102066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

RPH Associés Immobilière S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-4490 Belvaux, 213, rue de l'Usine.
R.C.S. Luxembourg B 132.796.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 mai 2014 au siège social

Résolutions

L'Assemblée Générale prend acte du changement de domicile de l'Administrateur et Délégué à la gestion journalière suivant:

- Monsieur ROQUES Laurent, demeurant au 63, Boucle du Milan, F-57100 Thionville (France).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AFC Benelux Sàrl
Signature

Référence de publication: 2015086673/15.

(150098695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.

TOP Audit, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 142.867.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement à Luxembourg en date du 18 décembre 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue extraordinairement en date du 18 décembre 2014 décide de:

- renouveler à la fonction d'Administrateur de Monsieur PfeifferTom, né le 16 octobre 1972, à Ettelbruck, Luxembourg, ayant son adresse au 20, A Gaessen, L-6931 Mendsdorf;

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2014.

- renouveler à la fonction de commissaire aux comptes la société Revex S.à r.l., ayant son siège social au 1, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015094778/17.

(150104186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

SGFD, Société Générale Financing and Distribution, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 170.794.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015086684/9.

(150098169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.

Sampar Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 102.434.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015086698/9.

(150099041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.

Vaolu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 145.657.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 18 juin 2014

Reconduction des mandats d'administrateurs de Messieurs Reinald Loutsch, Jean Marc Koltès, et Madame Elise Le-thuillier. Leurs mandats prendront fin à l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

Reconduction du mandat du Commissaire aux Comptes, Fiduciaire Simmer et Lereboulet S.A., pour une période de six années. Son mandat prendra fin à l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015086796/17.

(150098231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.

VXI Europe, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 350.566,54.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 4, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 174.818.

Par résolutions signées en date du 28 mai 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Manfred Schneider, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant B, avec effet au 30 avril 2015 et pour une durée indéterminée;

2. Nomination de Jessica Camilleri, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant B, avec effet au 30 avril 2015 et pour une durée indéterminée;

3. Acceptation de la démission d'Aurélien Vasseur, avec adresse professionnelle au 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel de son mandat de gérant B, avec effet au 30 avril 2015;

4. Acceptation de la démission de Ruth Springham, avec adresse professionnelle au 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg de son mandat de gérant B, avec effet au 30 avril 2015;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2015.

Référence de publication: 2015086801/19.

(150098394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.

**TC HoldCo 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Cottrel S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 196.618.

In the year two thousand and fifteen, on the nineteenth of May.

Before Us Maître Marc Loesch, civil law notary residing in Mondorfles-Bains, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Tempus Capital Fund One SCS, a société en commandite simple governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 186,502,

represented by its manager and general partner, Tempus Capital One GP S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 179,259,

here represented by Mrs. Rebecca Follmann, private employee, residing professionally at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel,

by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg on 15 May 2015.

Which proxy, after being signed "ne varieteur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the notary to enact the following:

- That "Cottrel S.à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, has been incorporated pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER, civil law notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on 28 April 2015, not published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations yet (the "Company").

- That the share capital of the Company amounts to twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.00), represented by one hundred (100) shares with a nominal value of one hundred and twenty-five Euros (EUR 125.00) each.

- That the appearing party is the current sole shareholder of the Company.

- That the appearing party fixed the agenda as follows:

Agenda

1. Change of the registered office of the Company to 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel as of 15 May 2015;
2. Subsequent amendment of Article 5 of the Articles of Association of the Company;
3. Change of the name of the Company to TC HoldCo 1 S.à r.l.;
4. Subsequent amendment of Article 2 of the Articles of Association of the Company; and
5. Miscellaneous.

First resolution

The sole shareholder decided to transfer the registered office of the Company from 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg to 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel as of 15 May 2015.

Second resolution

The sole shareholder decided furthermore to subsequently amend article 5 of the Articles of Association of the Company as follows:

Art. 5. Registered office.

"5. The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the board of managers.

The board of managers may establish subsidiaries and branches where it deems useful, whether in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad."

Third resolution

The sole shareholder decided to amend the name of the Company from Cottrel S.à r.l. to "TC HoldCo 1 S.à r.l."

Fourth resolution

The sole shareholder decided furthermore to subsequently amend article 2 of the Articles of Association of the Company as follows:

Art. 2. Name.

“2. The Company will exist under the name of TC HoldCo 1 S.à r.l.”.

There being nothing else on the agenda the meeting was closed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand three hundred Euro (EUR 1,300.00).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, known to the notary by name, civil status and residence, the said representative signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux-mil quinze, le dix-neuf mai,

Par-devant Nous, Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorfles-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Tempus Capital Fund One SCS, une société en commandite simple de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 186.502,

elle-même représentée par son gérant associé commandité, Tempus Capital One GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179.259,

représentée par Madame Rebecca Ballmann, employée privée, demeurant professionnellement à 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg le 15 mai 2015.

Ladite procuration, après signature «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme sus-indiqué, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que «Cottrel S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 28 April 2015, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»).

- Que le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125.-) chacune;

- Que la partie comparante est l'associée actuel et unique de la Société;

- Que la partie comparante a fixé l'ordre du jour comme suit:

Ordre du jour

1. Transfert du siège social de la Société au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel avec effet au 15 mai 2015;
2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société;
3. Modification de la dénomination sociale en TC HoldCo 1 S.à r.l.;
4. Modification subséquente de l'article 2 de statuts de la Société; et
5. Divers.

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg à 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel avec effet au 15 Mai 2015.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier en conséquence l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

Art. 5. Siège social.

«5. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la même commune en vertu d'une décision du conseil de gérance.

Le conseil de gérance pourra établir des filiales et des succursales au Luxembourg ou à l'étranger, où le conseil de gérance le jugera utile».

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de Cottrel S.à r.l. en «TC HoldCo 1 S.à r.l.».

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier en conséquence l'article 2 des statuts de la Société comme suit:

3. Art. 2. Dénomination.

«2. La Société prend la dénomination sociale de TC HoldCo S.à r.l.».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance a été levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille trois cents euros (EUR 1.300.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentaire par son nom, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: R. Follmann, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 22 mai 2015. GAC/2015/4382. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 12 juin 2015.

Référence de publication: 2015089433/130.

(150102197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

ARGO IMMOBILIERE société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3961 Ehlange, 35B, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 110.969.

L'an deux mil quinze, le vingt-six mai

Par-devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. Monsieur Christophe POLO, né à Mont St. Martin (F) le 9 septembre 1972, demeurant à B-6750 Musson, 8A, rue Andréa Boucq (ci-après désignée comme le Cédant); et,

2. Monsieur Olivier Jean BEKE, agent immobilier de l'Institut Professionnel des Agents Immobiliers numéro 503503, né le 7 octobre 1968 à Gand, demeurant à B-6700 ARLON, Grand-Place, 39 (ci-après désigné comme le Cessionnaire) (ci-après désignés ensemble comme les Parties Comparantes).

Le Cédant est propriétaire des cent (100) parts sociales. Sont donc ainsi représentées l'ensemble des cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, représentant douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), soit l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée

ARGO IMMOBILIÈRE

une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-3981 EHLANGE, 35B, rue des Trois Cantons, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 110.969,

constituée suivant acte reçu par Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Diekirch, en date du 7 septembre 2005, publié au Mémorial C, en date du 27 janvier 2006, numéro 191, page 9.134.

Par la suite, le Cédant a déclaré céder une (1) part sociale de la société qu'il détient dans ladite société au Cessionnaire qui les accepte, il déclare avoir reçu paiement du prix de cession en dehors de la comptabilité du notaire et déclare donner quittance et décharge.

La cession de parts sociales se fait sous les garanties ordinaires de droit. Le cessionnaire déclare que les actions sont libres de toute charge ou privilège quelconque et sont cédées avec tous les droits y afférents au moment de la signature des présentes.

La partie Cessionnaire déclare avoir connaissance des statuts, de la situation financière et de toutes autres données de ladite société et en donne décharge à la partie Cédante.

Conditions de la cession

La partie cessionnaire bénéficie de la jouissance de la part cédée à compter de ce jour, moyennant paiement concomitant du prix.

Les actifs de la société ne font pas l'objet de quelconques charges ou obligations, et notamment ils ne font pas l'objet de charges hypothécaires.

La partie cédante déclare en outre qu'il n'existe à ce jour aucune dette sociale, qu'elle soit de nature fiscale, sociale ou autres, comme d'ailleurs aucun autre passif, la présente énumération n'étant pas limitative.

Pour le cas où par impossible une telle dette existait encore, la partie cédante déclare par les présentes tenir la partie cessionnaire quitte et indemne de tout paiement d'une telle dette.

La partie cessionnaire déclare de son côté avoir parfaitement connaissance de la situation financière de la société, de même qu'elle déclare avoir une parfaite connaissance des statuts de ladite société.

Le présent acte est soumis au droit luxembourgeois.

Les tribunaux de Luxembourg sont seuls compétents pour connaître de tout litige afférent aux présentes.

Paiement

La présente cession de parts se fait moyennant le prix de cession tel que convenu entre parties, le tout en dehors de l'intervention du notaire instrumentant et en dehors de sa comptabilité.

La partie cédante donne par les présentes quittances et décharge quant au paiement du prix dont question.

Les associés ont par la suite prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit

Première résolution

Suite à la cession de parts présentement intervenue, il est porté à l'attention des parties comparantes que les quatre-vingt-dix-neuf (99) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune sont actuellement souscrites et détenues par Monsieur Christophe POLO, pré qualifié; la part sociale restante (1) d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) est souscrite et détenue par Monsieur Olivier BEKE, pré qualifié.

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier l'article 6 des statuts afin de lui conférer dorénavant la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt cinq euros (EUR 125,-) chacune, entièrement souscrit et libéré en espèces par le comparant prénommé, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

1. - Monsieur Christophe POLO, prénommé, douze mille trois cent soixante-quinze euros	12.375.-€
2. - Monsieur Olivier BEKE, prénommé, cent vingt-cinq euros	125.-€
Total des apports: douze mille cinq cents euros	12.500€

En raison de cette cession, les parts sociales de la société, représentant une valeur de cent vingt-cinq euros (125,-) chacune, sont attribuées aux associés de la façon suivante:

1. - Monsieur Christophe POLO, prénommé, quarante vingt-dix-neuf parts sociales	99
2. - Monsieur Olivier BEKE, prénommé, une part sociale	1
Total: cent parts sociales	100

Troisième résolution

Les associés décident de nommer comme responsable pour la commercialisation des biens immobiliers en Belgique:

- Monsieur Olivier BEKE, prénommé

Intervention

Est ensuite intervenu aux présentes en sa qualité de gérant de ladite société:

- Monsieur Christophe POLO, prénommé.

Le gérant déclare par les présentes accepter la cession dont question au nom et pour compte de la société.

Déclaration en matière de blanchiment

L'associé déclare en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le bénéficiaire réel de la société faisant l'objet des présentes et certifie que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Estimation des frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la société en conséquence du présent acte est estimé à environ mille euros (1.000.-€). A l'égard du notaire instrumentaire, toutes les parties comparantes et/ou signataires des présentes se reconnaissent solidairement et indivisiblement tenues du paiement des frais, dépenses et honoraires découlant des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, connues du notaire par son nom, prénom, état et demeure, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signés: C. POLO, O.J. BEKE, K.REUTER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 02 juin 2015. Relation: 2LAC/2015/12064. Reçu soixante-quinze euros 75.-

Le Receveur (signé): MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME

Luxembourg, le 11 juin 2015.

Référence de publication: 2015087740/95.

(150101123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

BPI IX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 192.409.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales, signé en date du 3 juin 2015, que les associés de la Société Baupost Limited Partnership 1983 A-1 (112.875 parts sociales), Baupost Limited Partnership 1983 B-1 (47.625 parts sociales), Baupost Limited Partnership 1983 C-1 (259.750 parts sociales), Baupost Value Partners, L.P. - I (68.750 parts sociales), Baupost Value Partners, L.P. - II (86.750 parts sociales), Baupost Value Partners, L.P. - III (33.875 parts sociales), Baupost Value Partners, L.P. - IV (505.750 parts sociales), HB Institutional Limited Partnership (69.875 parts sociales), PB Institutional Limited Partnership (38.875 parts sociales) et YB Institutional Limited Partnership (25.875 parts sociales) ont transféré la totalité des 1.250.000 parts sociales qu'ils détenaient dans la Société de la manière suivante:

- 114.750 parts sociales à Baupost Private Investments A-3, L.L.C., une limited liability company, constituée et régie selon les lois du Delaware, ayant son siège social à l'adresse suivante: 2711 Centerville Road, Suite 400, 19808 Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4318552;

- 45.250 parts sociales à Baupost Private Investments B-3, L.L.C., une limited liability company, constituée et régie selon les lois du Delaware, ayant son siège social à l'adresse suivante: 2711 Centerville Road, Suite 400, 19808 Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4318553;

- 255.875 parts sociales à Baupost Private Investments C-3, LLC, une limited liability company, constituée et régie selon les lois du Delaware, ayant son siège social à l'adresse suivante: 2711 Centerville Road, Suite 400, 19808 Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4318558;

- 69.750 parts sociales à BVP-I Cayman XI Limited, une company limited by shares, constituée et régie selon les lois des îles Caïmans, ayant son siège social à l'adresse suivante: Ugland House, South Church Street, KY1-1104 Grand Cayman, îles Caïmans, immatriculée auprès du Registrar of Companies of the Cayman Islands sous le numéro MC-283769;

- 88.000 parts sociales à Baupost Private Investments BVII-3, L.L.C., une limited liability company, constituée et régie selon les lois du Delaware, ayant son siège social à l'adresse suivante: 2711 Centerville Road, Suite 400, 19808 Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4318578;

- 34.750 parts sociales à BVP-IH Cayman XI Limited, une company limited by shares, constituée et régie selon les lois des îles Caïmans, ayant son siège social à l'adresse suivante: Ugland House, South Church Street, KY1-1104 Grand Cayman, îles Caïmans, immatriculée auprès du Registrar of Companies of the Cayman Islands sous le numéro MC-283770;

- 505.875 parts sociales à BVP-IV Cayman IX Limited, une company limited by shares, constituée et régie selon les lois des îles Caïmans, ayant son siège social à l'adresse suivante: Ugland House, South Church Street, KY1-1104 Grand Cayman, îles Caïmans, immatriculée auprès du Registrar of Companies of the Cayman Islands sous le numéro MC-266748;

- 70.500 parts sociales à HB Cayman Limited, une company limited by shares, constituée et régie selon les lois des îles Caïmans, ayant son siège social à l'adresse suivante: Ugland House, South Church Street, KY1-1104 Grand Cayman, îles Caïmans, immatriculée auprès du Registrar of Companies of the Cayman Islands sous le numéro CR-105376;

- 39.000 parts sociales à PB Cayman Limited, une company limited by shares, constituée et régie selon les lois des îles Caïmans, ayant son siège social à l'adresse suivante: Ugland House, South Church Street, KY1-1104 Grand Cayman, îles Caïmans, immatriculée auprès du Registrar of Companies of the Cayman Islands sous le numéro CR-105372;

- 26.250 parts sociales à YB Cayman Limited, une company limited by shares, constituée et régie selon les lois des îles Caïmans, ayant son siège social à l'adresse suivante: Ugland House, South Church Street, KY1-1104 Grand Cayman, îles Caïmans, immatriculée auprès du Registrar of Companies of the Cayman Islands sous le numéro CR-105375.

Les parts sociales de la Société sont désormais réparties comme suit:

- Baupost Private Investments A-3, L.L.C.	114.750 parts sociales
- Baupost Private Investments B-3, L.L.C.	45.250 parts sociales
- Baupost Private Investments C-3, L.L.C.	255.875 parts sociales
- BVP-I Cayman XI Limited	69.750 parts sociales
- Baupost Private Investments BVII-3, L.L.C.	88.000 parts sociales
- BVP-III Cayman XI Limited	34.750 parts sociales
- BVP-IV Cayman IX Limited	505.875 parts sociales
- HB Cayman Limited	70.500 parts sociales
- PB Cayman Limited	39.000 parts sociales
- YB Cayman Limited	26.250 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2015.

BPI IX S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015087815/64.

(150100183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

KR International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5440 Remerschen, 34, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 141.673.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015094482/10.

(150104869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

Kglynvest - Mundi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9780 Winrange, 35A, A Staeves.

R.C.S. Luxembourg B 124.159.

EXTRAIT

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 3 février 2015, a nommé en qualité de dépositaire des actions au porteur de la Société:

- RSM FHG & Associés, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B85099.

Luxembourg, le 17 juin 2015.

Pour KGLYNVEST- MUNDI S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2015094479/15.

(150104744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

**Eucon Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Watson Holding S.à r.l.).**

Capital social: EUR 114.572,39.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 196.341.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-eight day of May;

Before Maître Danielle KOLBACH, Notary residing in Redange-sur-Attert (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

- HgCapital Mercury (Nominees) Limited, a limited company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 2, More London Riverside, SE1 2AP London, United Kingdom and registered with the Companies House under number 09092954,

here represented by Stéphanie GUERS, maître en droit, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given privately to her.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Watson Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg whose registered office is at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, having a share capital of EUR 67,500 and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 196341 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Me Jean SECKLER, Notary residing in Junglinster, on 9 April 2015, in process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Articles"). The Articles have not been amended since then.

The Sole Shareholder, acting in its capacity of sole shareholder of the Company, hereby passes the following written resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the corporate name of the Company from "Watson Holding S.à r.l." into "Eucon Holding S.à r.l."

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to change the nominal value of the existing shares of the Company from one euro (EUR 1.-) to one Euro cent (EUR 0.01) each, and subsequently to convert the sixty-seven thousand five hundred (67,500) existing shares representing the Company's current share capital into six million seven hundred fifty thousand (6,750,000) shares with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each, with the same features as the existing shares as set forth in the Articles as amended by the following resolutions.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to create the following classes of shares in the Company's share capital:

- the initial ordinary shares (the "Initial Ordinary Shares"),
- the class A ordinary shares (the "Class A Ordinary Shares"),
- the class B ordinary shares (the "Class B Ordinary Shares"),
- the class C ordinary shares (the "Class C Ordinary Shares"),
- the class D ordinary shares (the "Class D Ordinary Shares"),
- the class E preference shares series 2 (the "Class E Preference Shares Series 2"),
- the class F preference shares series 1 (the "Class F Preference Shares Series 1"),
- the class G preference shares series 1 (the "Class G Preference Shares Series 1");
- the class H preference shares series 1 (the "Class H Preference Shares Series 1");
- the class I preference shares series 1 (the "Class I Preference Shares Series 1"); and
- the class J preference shares series 1 (the "Class J Preference Shares Series 1"),

with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each and having the rights and obligations set out in the Articles as amended by the following resolutions and to allocate the existing six million seven hundred fifty thousand (6,750,000) existing shares to the class of Initial Ordinary Shares.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of forty-seven thousand seventy-two Euro and thirty-nine cents (EUR 47,072.39) so as to raise it from its present amount of sixty-seven thousand

five hundred Euro (EUR 67,500.-) to one hundred fourteen thousand five hundred seventy-two Euro and thirty-nine cents (EUR 114,572.39.-) by the issue of four million seven hundred seven thousand two hundred thirty-nine (4,707,239) new shares, with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each and having the rights and obligations set out in the Articles (the "New Shares"), each of such New Shares being paid up by way of contributions in cash and in kind (as the case may be) together with a share premium of twenty-nine million seven hundred ten thousand five hundred forty-four Euro and thirty-three cents (EUR 29,710,544.33), for an aggregate amount of twenty-nine million seven hundred fifty-seven thousand six hundred sixteen Euro and seventy-two cents (EUR 29,757,616.72).

Subscription and Payment

- HgCapital Mercury (Nominees) Limited, aforementioned, here represented as stated above declares to subscribe to:

four hundred twelve thousand nine hundred fifty-nine (412,959) Class A Ordinary Shares, four hundred twelve thousand nine hundred fifty-nine (412,959) Class B Ordinary Shares, four hundred twelve thousand nine hundred fifty-nine (412,959) Class C Ordinary Shares, four hundred twelve thousand nine hundred fifty-nine (412,959) Class D Ordinary Shares, one million four hundred forty-seven thousand two hundred thirty-nine (1,447,239) Class E Preference Shares Series 2, one hundred sixty-four (164) Class F Preference Shares Series 1, one hundred sixty-four (164) Class G Preference Shares Series 1, one hundred sixty-four (164) Class H Preference Shares Series 1, one hundred sixty-four (164) Class I Preference Shares Series 1, one hundred sixty-four (164) Class J Preference Shares Series 1, paid up by a contribution in kind consisting of a freely transferable unquestioned claim of an amount of twenty thousand eighty-one Euros and twenty-four cents (EUR 20,081.24) and by a contribution in cash of an aggregate amount of four million one hundred ninety-four thousand five hundred twenty-eight Euro and nine cents (EUR 4,194,528.09), out of which (i) the amount of thirty thousand nine hundred ninety-eight Euro and ninety-five cents (EUR 30,998.95) shall be allocated to the share capital and (ii) the amount of four million one hundred eighty-three thousand six hundred and ten Euro and thirty-eight cents (EUR 4,183,610.38) shall be allocated to the share premium account of the Company (with (i) an amount of four hundred fifty-seven thousand four hundred thirty-one Euro and forty cents (EUR 457,431.40) allocated to the Ordinary Share Premium Account (ii) an amount of one million four hundred eighty-five thousand five hundred twenty-seven Euro and sixty-one cents (EUR 1,485,527.61) allocated to the preference share premium account series 2 and (iii) an amount of two million two hundred forty thousand six hundred fifty-one Euro and thirty-seven cents (EUR 2,240,651.37) is allocated to the preference share premium account series 1);

- Eucon Holding GmbH, a limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) under the laws of Germany, registered in the commercial register of the local court of Münster under HRB 12353 and having its registered office at Harkampsheide 23, 48291 Telgte, Federal Republic of Germany, here represented by Stéphanie GUERS, maître en droit, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given privately to her, declares to subscribe to:

two hundred forty-one thousand seven hundred nineteen (241,719) Class A Ordinary Shares, two hundred forty-one thousand seven hundred nineteen (241,719) Class B Ordinary Shares, two hundred forty-one thousand seven hundred nineteen (241,719) Class C Ordinary Shares, two hundred forty-one thousand seven hundred nineteen (241,719) Class D Ordinary Shares, one thousand five hundred ninety-eight (1,598) Class F Preference Shares Series 1, one thousand five hundred ninety-eight (1,598) Class G Preference Shares Series 1, one thousand five hundred ninety-eight (1,598) Class H Preference Shares Series 1, one thousand five hundred ninety-eight (1,598) Class I Preference Shares Series 1, one thousand five hundred ninety-eight (1,598) Class J Preference Shares Series 1, fully paid up by a contribution in kind consisting of a freely transferable unquestioned claim of an aggregate amount of twenty-two million one hundred ten thousand one hundred eight-seven Euro and two cents (EUR 22,110,187.02) out of which (i) the amount of nine thousand seven hundred forty-eight Euro and sixty-six cents (EUR 9,748.66.-) shall be allocated to the share capital and (ii) the amount of twenty-two million one hundred thousand four hundred thirty-eight Euro and thirty-six cents (EUR 22,100,438.36) shall be allocated to the share premium account of the Company (with an amount of two hundred sixty-seven thousand seven hundred fifty Euro (EUR 267,750.-) allocated to the Ordinary Share Premium Account and an amount of twenty-one million eight hundred thirty-two thousand six hundred eighty-eight Euro and thirty-six cents (EUR 21,832,688.36) allocated to the Preference Share Premium Account);

- JB Management GmbH, a limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) under the laws of Germany, registered in the commercial register of the local court of Neuss under HRB 10986 and having its registered office at Ossum 14, 40668 Meerbusch, Federal Republic of Germany, here represented by Stéphanie GUERS, maître en droit, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given privately to her declares to subscribe to:

twenty-one thousand seven hundred eighty-six (21,786) Class A Ordinary Shares, twenty-one thousand seven hundred eighty-six (21,786) Class B Ordinary Shares, twenty-one thousand seven hundred eighty-six (21,786) Class C Ordinary Shares, twenty-one thousand seven hundred eighty-six (21,786) Class D Ordinary Shares, one hundred forty-four (144) Class F Preference Shares Series 1, one hundred forty-four (144) Class G Preference Shares Series 1, one hundred forty-four (144) Class H Preference Shares Series 1, one hundred forty-four (144) Class I Preference Shares Series 1, one hundred forty-four (144) Class J Preference Shares Series 1, paid up by a contribution in kind consisting of a freely transferable unquestioned claim of an aggregate amount of eight hundred thousand Euros (EUR 800,000.-) and by a contribution in cash of an aggregate amount of one million one hundred ninety-two thousand four hundred twelve Euros and thirty-five

cents (EUR 1,192,412.35) out of which (i) the amount of eight hundred seventy-eight Euros and sixty-four cents (EUR 878.64) shall be allocated to the share capital and (ii) the amount of one million nine hundred ninety-one thousand five hundred thirty-three Euros and seventy-one cents (EUR 1,991,533.71.-) shall be allocated to the share premium account of the Company (with an amount of twenty-four thousand one hundred thirty-two Euro and fifty-one cents (EUR 24,132.51) allocated to the Ordinary Share Premium Account and an amount of one million nine hundred sixty-seven thousand four hundred and one Euro and twenty cents (EUR 1,967,401.20) allocated to the Preference Share Premium Account); and

- FWD GmbH, a limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) under the laws of Germany, registered in the commercial register of the local court of Paderborn under HRB 11154 and having its registered office at Steinbachstrasse 40, 59556 Lippstadt, Federal Republic of Germany, here represented by Stéphanie GUERS, maître en droit, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given privately to her declares to subscribe to:

eight thousand seven hundred fifteen (8,715) Class A Ordinary Shares, eight thousand seven hundred fifteen (8,715) Class B Ordinary Shares, eight thousand seven hundred fifteen (8,715) Class C Ordinary Shares, eight thousand seven hundred fifteen (8,715) Class D Ordinary Shares, fifty-eight (58) Class F Preference Shares Series 1, fifty-eight (58) Class G Preference Shares Series 1, fifty-eight (58) Class H Preference Shares Series 1, fifty-eight (58) Class I Preference Shares Series 1, fifty-eight (58) Class J Preference Shares Series 1, paid up by a contribution in kind consisting of a freely transferable unquestioned claim of an aggregate amount of eight hundred thousand Euros (EUR 800,000.-) and by a contribution in cash of an aggregate amount of two thousand four hundred twenty-nine Euros and ninety-three cents (EUR 2,429.93) out of which (i) the amount of three hundred fifty-one Euros and fifty cents (EUR 351.50) shall be allocated to the share capital and (ii) the amount of eight hundred two thousand seventy-eight Euros and forty-three cents (EUR 802,078.43) shall be allocated to the share premium account of the Company (with an amount of nine thousand six hundred fifty-two Euro and ninety-five cents (EUR 9,652.95) allocated to the Ordinary Share Premium Account and an amount of seven hundred ninety-two thousand four hundred twenty-five Euro and forty-eight cents (EUR 792,425.48) allocated to the Preference Share Premium Account); and

- Eucon First Managementbeteiligungs GmbH & Co. KG, a limited partnership under the laws of Germany, registered in the commercial register of the local court (Amtsgericht) of Münster and having its registered office at Martin Luther-King-Weg 2, 48155 Münster, Germany, here represented by Stéphanie GUERS, maître en droit, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given privately to her declares to subscribe to:

one hundred twenty-one thousand eight hundred seventy-five (121,875) Class A Ordinary Shares, one hundred twenty-one thousand eight hundred seventy-five (121,875) Class B Ordinary Shares, one hundred twenty-one thousand eight hundred seventy-five (121,875) Class C Ordinary Shares, one hundred twenty-one thousand eight hundred seventy-five (121,875) Class D Ordinary Shares, paid up by a contribution in kind consisting of a freely transferable unquestioned claim in an amount of seven thousand two hundred thirty-one Euros and seventy-four cents (EUR 7,231.74) and by a contribution in cash of an aggregate amount of one hundred thirty-two thousand six hundred forty-three Euros and twenty-six cents (EUR 132,643.26), out of which: (i) the amount of four thousand eight hundred seventy-five Euros (EUR 4,875) shall be allocated to the share capital and (ii) the amount of one hundred thirty-five thousand Euros (EUR 135,000.-) shall be allocated to the Ordinary Share Premium Account of the Company;

- Eucon Second Managementbeteiligungs GmbH & Co. KG, a limited partnership under the laws of Germany, registered in the commercial register of the local court (Amtsgericht) of Münster and having its registered office at Martin Luther-King-Weg 2, 48155 Münster, Germany, here represented by Stéphanie GUERS, maître en droit, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given privately to her, declares to subscribe to:

five thousand four hundred forty-six (5,446) Class A Ordinary Shares, five thousand four hundred forty-six (5,446) Class B Ordinary Shares, five thousand four hundred forty-six (5,446) Class C Ordinary Shares, five thousand four hundred forty-six (5,446) Class D Ordinary Shares, thirty-six (36) Class F Preference Shares Series 1, thirty-six (36) Class G Preference Shares Series 1, thirty-six (36) Class H Preference Shares Series 1, thirty-six (36) Class I Preference Shares Series 1, thirty-six (36) Class J Preference Shares Series 1, fully paid up by a contribution in cash of an aggregate amount of four hundred ninety-eight thousand one hundred three Euro and nine cents (498,103.09) out of which (i) the amount of two hundred nineteen Euro and sixty-four cents (EUR 219.64) shall be allocated to the share capital and (ii) the amount of four hundred ninety-seven thousand eight hundred eighty-three Euros and forty-five cents (EUR 497,883.45) shall be allocated to the share premium account of the Company (with an amount of six thousand thirty-three Euro and fifteen cents (EUR 6,033.15) allocated to the Ordinary Share Premium Account and an amount of four hundred ninety-one thousand eight hundred fifty Euro and thirty cents (EUR 491,850.30) allocated to the Preference Share Premium Account);

The funds corresponding to such contributions in cash are now at the disposal of the Company, proof of which had been produced to the undersigned notary.

Evidence of the contributions in kind is given to notary by a valuation report established by the management of the Company.

The Sole Shareholder and each new subscriber as described above are hereafter referred to as the "Shareholders".

Fifth resolution

The Shareholders resolves to fully restate the Articles as follows:

1. "Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Eucon Holding S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the sole Manager if the Company has at the time a sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in article 10.1 of the Articles) if the Company has at the time a Board of Managers;

or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including article 15.4 of the Articles- and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest (a "Holding Entity") or any person which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 33 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is one hundred fourteen thousand five hundred seventy-two Euro and thirty-nine cents (EUR 114,572.39) divided into the following classes of shares:

- six million seven hundred fifty thousand (6,750,000) ordinary shares (the "Initial Ordinary Shares"),
- eight hundred twelve thousand five hundred (812,500) class A ordinary shares (the "Class A Ordinary Shares"),
- eight hundred twelve thousand five hundred (812,500) class B ordinary shares (the "Class B Ordinary Shares"),
- eight hundred twelve thousand five hundred (812,500) class C ordinary shares (the "Class C Ordinary Shares"),
- eight hundred twelve thousand five hundred (812,500) class D ordinary shares (the "Class D Ordinary Shares"),
- one million four hundred forty-seven thousand two hundred thirty-nine (1,447,239) class E preference shares series 2 (the "Class E Preference Shares Series 2"),
- two thousand (2,000) class F preference shares series 1 (the "Class F Preference Shares Series 1"),
- two thousand (2,000) class G preference shares series 1 (the "Class G Preference Shares Series 1");
- two thousand (2,000) class H preference shares series 1 (the "Class H Preference Shares Series 1");
- two thousand (2,000) class I preference shares series 1 (the "Class I Preference Shares Series 1"); and
- two thousand (2,000) class J preference shares series 1 (the "Class J Preference Shares Series 1").

The Initial Ordinary Shares and all Class A to Class D Ordinary Shares are referred as the "Ordinary Shares", with a nominal value of one Euro cents (EUR 0.01) each.

All Class F Preference Shares Series 1 to Class J Preference Shares Series 1 are referred as the "Preference Shares 1", with a nominal value of one Euro cents (EUR 0.01) each; together with the Class E Preference Shares Series 2, the "Preference Shares".

The Ordinary Shares, the Preference Shares and all shares of any class or series, as issued and outstanding from time to time, shall be referred to as the "Shares".

In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The share capital of the Company may be reduced through the repurchase and the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es), in accordance with the provisions as set out in this Article 5.

5.3 Subject to Article 5.4 and without prejudice of Article 5.16 the share capital of the Company may be reduced exclusively through the repurchase and subsequent cancellation of all the issued shares of one or more classes of Preference Shares in respect of the following periods, provided however that the Company may not at any time purchase and cancel the Initial Ordinary Shares. A reduction of share capital through the repurchase of a class of Preference Shares may only be made within the respective class periods (the "Class of Preference Shares Periods"):

5.3.1 The period for the Class J Preference Shares Series 1 is the period starting on the date of incorporation of the Company and ending on no later than on 31 December 2015 (the "Class J Period").

5.3.2 The period for the Class I Preference Shares Series 1 is the period starting the day after the Class J Period has ended and ending no later than on 31 December 2016 (the "Class I Period").

5.3.3 The period for the Class H Preference Shares Series 1 is the period starting the day after the Class I Period has ended and ending no later than on 31 December 2017 (the "Class H Period").

5.3.4 The period for the Class G Preference Shares Series 1 is the period starting the day after the Class H Period has ended and ending on no later than on 31 December 2018 (the "Class G Period").

5.3.5 The period for the Class F Preference Shares Series 1 is the period starting the day after the Class G Period has ended and ending on no later than on 31 December 2019 (the "Class F Period").

5.3.6 The period for the Class E Preference Shares Series 2 is the period starting on the day after the Class F Period and ending on no later than on 31 December 2020 (the "Class E Period")

5.4 Where a class of Preference Shares has not been repurchased and cancelled within the relevant Class of Preference Shares Period, the redemption and cancellation of that class of Preference Shares may be made within a new period (the

"New Preference Shares Period"). A New Preference Shares Period shall, in respect of the New Preference Shares Period for the relevant class of Preference Shares, commence on the day after the expiry of the Class E Period and, in respect of all other classes of Preference Shares not repurchased and cancelled within the respective Class of Preference Shares Period, commence on the day after the expiry of the immediately preceding New Preference Shares Period. Each New Preference Shares Period shall last for a period of one calendar year (subject as provided in Article 5.9). By way of example, if the Class J Preference Shares Series 1 are not repurchased in their Class J Period, the Class I Preference Shares Series 1 are repurchased in their Class I Period and the Class H Preference Shares Series 1 are not repurchased in their Class H Period, then the New Preference Shares Period for the Class J Preference Shares Series 1 will commence on 1 January 2021 and the New Preference Shares Period for the Class H Preference Shares Series 1 will commence on 1 January 2022.

5.5 For the avoidance of doubt, in the event that a repurchase and cancellation of a class of Preference Shares shall take place prior to the last day of its respective Class of Preference Shares Period (or as the case may be, New Preference Shares Period), the following Class of Preference Shares Period (or as the case may be, New Preference Shares Period) shall start on the day after the repurchase and cancellation of such class of Preference Shares and shall continue to end on the day initially defined in the articles above. By way of example, if the Class J Preference Shares Series 1 are repurchased on 15 August 2015, the Class I Period will commence on 16 August 2015 and terminate not later than 31 December 2016.

5.6 Subject to Article 5.7 and without prejudice of Article 5.16 the share capital of the Company may be reduced exclusively through the repurchase and subsequent cancellation of all the issued shares of one or more classes of Ordinary Shares in respect of the following periods, provided however that the Company may not at any time purchase and cancel the Initial Ordinary Shares. A reduction of share capital through the repurchase of a class of Ordinary Shares may only be made within the respective class periods (the "Class of Ordinary Shares Period"):

5.6.1 The period for the Class D Ordinary Shares is the period starting the date after the Class E Period has ended and ending on no later than on 31 December 2021 (the "Class D Period").

5.6.2 The period for the Class C Ordinary Shares is the period starting the day after the Class D Period has ended and ending no later than on 31 December 2022 (the "Class C Period").

5.6.3 The period for the Class B Ordinary Shares is the period starting the day after the Class C Period has ended and ending no later than on 31 December 2023 (the "Class B Period").

5.6.4 The period for the Class A Ordinary Shares is the period starting the day after the Class B Period has ended and ending on no later than on 31 December 2024 (the "Class A Period").

5.7 Where a class of Ordinary Shares has not been repurchased and cancelled within the relevant Class of Ordinary Shares Period, the redemption and cancellation of that class of Ordinary Shares may be made within a new period (the "New Ordinary Shares Period"). A New Ordinary Shares Period shall, in respect of the New Ordinary Shares Period for the relevant class of Ordinary Shares, commence on the day after the expiry of the Class A Period and, in respect of all other classes of Ordinary Shares not repurchased and cancelled within the respective Class of Ordinary Shares Period, commence on the day after the expiry of the immediately preceding New Ordinary Shares Period. Each New Ordinary Shares Period shall last for a period of one calendar year (subject as provided in Article 5.9). By way of example, if the Class D Ordinary Shares are not repurchased in their Class D Period, the Class C Ordinary Shares are repurchased in their Class C Period and the Class B Ordinary Shares are not repurchased in their Class B Period, then the New Period for the Class D Ordinary Shares will commence on 1 January 2025 and the New Ordinary Shares Period for the Class B Ordinary Shares will commence on 1 January 2026.

5.8 For the avoidance of doubt, in the event that a repurchase and cancellation of a class of Ordinary Shares shall take place prior to the last day of its respective Class of Ordinary Shares Period (or as the case may be, New Ordinary Shares Period), the following Class of Ordinary Shares Period (or as the case may be, New Ordinary Shares Period) shall start on the day after the repurchase and cancellation of such class of Ordinary Shares and shall continue to end on the day initially defined in the articles above. By way of example, if the Class D Ordinary Shares are repurchased on 15 August 2021, the Class C Period will commence on 16 August 2021 and terminate not later than 31 December 2022.

5.9 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of Shares (other than the Initial Ordinary Shares), (i) such class of shares gives shall entitle the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation, however, to the Total Cancellation Amount) and (ii) each holder of Shares of the repurchased and cancelled class of Shares shall be entitled to an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class held by them and repurchased and cancelled.

5.10 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

5.11 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Managers on the basis of the relevant Interim Accounts provided that, in relation to the Preference Shares, such amount is limited to the nominal value plus accrued and unpaid dividend as determined under Article 17 below. The Total Cancellation Amount for each relevant class of shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the redemption and cancellation of the relevant class of shares provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than the Available Amount and provided that, in relation to the Preference Shares, such amount is limited to the nominal value plus accrued and unpaid dividend as determined under Article 17 below. Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class of shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.12 For the purposes of these Articles, the following words shall have the following definitions:

"Available Amount" means in relation to the relevant class of shares the total amount of net profits attributable to that class of shares (and for Preference Shares, taking into account also the provisions of Article 17 below) (including carried forward profits as determined for the relevant class of shares and, for Preference Shares, taking into account also the provisions of Article 17 below) to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to Article 17 below, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be, by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled to the extent this corresponds to the available amounts in accordance with the law but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of these Articles or in the reasonable opinion of the Board of Managers set aside to cover running costs of the Company, each time as set out in the relevant Interim Accounts (for the avoidance of doubt, without any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + PR)$$

Whereby:

AA = Available Amount;

NP = net profits attributable to the class of shares, including, in relation to Preference Shares distributions in accordance with the provisions of Article 17 below, (including carried forward profits as determined for the relevant class of shares and, for Preference Shares, taking into account also the provisions of Article 17 below)

P = freely distributable share premium and reserves;

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled to the extent this corresponds to the available amounts in accordance with the law;

L = losses (including carried forward losses if any);

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the articles of association;

PR = sums set aside to cover running costs of the Company in the reasonable opinion of the Board of Managers.

"Cancellation Value Per Share" means the cancellation amount per share within the relevant class to be paid to the shareholders.

"Interim Accounts" means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Accounts Date.

"Interim Accounts Date" means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares.

"Total Cancellation Amount" means the amount to be paid as the redemption price for the class of shares so redeemed.

5.13 The Company shall establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager (s) subject to the 1915 Law and these Articles. The share premium paid out on the Preference Shares is attached to the Preference Shares and is solely distributable between each Preference Shares holders pro rata (the "Preference Share Premium Account"); it being specified that (i) the share premium paid out on the Preference Shares Series 1 is attached to the Preference Shares Series 1 and is solely distributable between each Preference Shares Series 1 holders pro rata and (ii) the share premium paid out on the Preference Shares Series 2 is attached to the Preference Shares Series 2 and is solely distributable between each Preference Shares Series 2 holders pro rata. The share premium paid on Ordinary Shares is attached to the Ordinary Shares and is solely distributable between each Ordinary Shares holders pro rata (the "Ordinary Share Premium Account").

5.14 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.15 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.16 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

5.17 No Share can be issued unless the subscriber either (i) is already a party to the Shareholders' Agreement or (ii) has already executed a declaration of adherence.

5.18 Without prejudice to other provisions which may be contained in any Shareholders' Agreement and subject to the Article 5.21 of the Articles, upon an issue of new Shares or other Securities by the Company each person who then holds Shares (the "Existing Shareholder") shall have the right to subscribe on the same terms for that proportion of new Shares or other Securities which is as nearly as practicable equal to the proportion of the nominal value of Shares or other Securities held by the Existing Shareholder in the Company to all Shares of such class or type then in issue, provided that:

5.18.1 such right is exercised and payment for the Shares or other Securities so subscribed for is made within ten (10) Business Days following notification of the proposed issue by the Hg Investors;

5.18.2 the Existing Shareholder may only exercise such right if it subscribes pro rata to the Hg Investors for a proportion of each class of Shares or other Securities to be issued (and for the avoidance of doubt this would also require the Co-

Investors, the Management KG and the Management Strip KG to subscribe pro rata for each class of Shares or other Securities, including shareholder loans if issued);

5.18.3 the Hg Investors may nominate any of their Affiliates to subscribe for those new Shares, shareholder loans and/or any other Securities to which the Hg Investors are entitled to subscribe pursuant to this Article 5.18; and

5.18.4 the Co-Investors may nominate any of their respective Affiliates to subscribe for those new Shares, shareholder loans and/or any other Securities to which the Co-Investors are entitled to subscribe pursuant to this Article 5.18, provided that such Affiliate fulfils the requirements contained in any Shareholders' Agreement and further provided that the relevant Co-Investor has transferred or simultaneously transfers all other Securities held by it to such Affiliate.

5.19 The time period set out in Article 5.18.1 of the Articles may be shortened so that any additional funding needs to be provided sooner in the case of any issue of Shares, shareholder loans or any other Securities to any person or persons (whether or not an Existing Shareholder or holder of a limited partnership interest) nominated by the Hg Investors where:

5.19.1 there has occurred and is continuing an event of default under or a breach of any covenant under a finance agreement, where such event of default or breach of covenant has not been waived by the relevant providers of finance;

5.19.2 there has occurred and is continuing an Insolvency Event; or

5.19.3 in the reasonable opinion of the Hg Investors there is a likelihood of an event of default under or a breach of any covenant under a finance agreement or an Insolvency Event occurring and the issue of securities is, in the reasonable opinion of the Hg Investors, necessary to avoid the event of default, breach of covenant or Insolvency Event occurring (any such situation an "Emergency Funding").

5.20 If an Existing Shareholder exercises its right to subscribe in accordance with any Shareholders' Agreement any new Securities but is not in a position to fully pay for the Securities to be subscribed within ten (10) Business Days or, in the event of an Emergency Funding, within any shorter time period set by the Hg Investors, the Hg Investors may subscribe for such Securities and shall then transfer such Securities to the relevant Existing Shareholder upon the Existing Shareholder paying the subscription amount to the Hg Investors within one month following notification of the proposed issue.

5.21 Article 5.18 of the Articles shall not apply in the event of a decision by the Board of Managers to invest in a business or assets of or shares in another company or enterprise pursuant to which all or some of the consideration is proposed to be settled by means of, inter alia, the issue of Securities

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transferred by reason of death to persons other than Shareholders unless the remaining Shareholders with a majority of at least three quarters of the Shares held by them have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189, 190 of the 1915 Law, provisions of articles 8 and 9 of the Articles and to the provisions of any Shareholders' Agreement.

7.2.4 Pursuant to any Shareholders' Agreement, unless the Hg Investors explicitly agree otherwise, no class of Shares shall be transferred unless the transferee at the same time acquires a pro rata amount of all other class of Shares or other Securities held by the transferor.

7.2.5 The Hg Investor shall be entitled to acquire the entire Shares held by a Co-Investor and each Co-Investor hereby irrevocably offers to the Hg Investors to sell and transfer its entire Shares to the Hg Investors or such person as it may nominate; the Hg Investors or such person as it may nominate may accept this offer by giving notice in writing to such Co-Investor subject to the conditions and formalities set out in any Shareholders' Agreement.

8. Drag-along.

8.1 With the exception of any transfer to Affiliates of the Hg Investors, if the Hg Investors (the "Selling Investors") wish to:

8.1.1 transfer Shares to one or more bona fide purchaser(s); or

8.1.2 tender their Shares in a public offering,

such that the Hg Investors would cease to hold more than 50 per cent. of the Shares then in issue following such transfer or public offering (a "Qualifying Transfer" and a "Qualifying Public Offering" respectively), then, on receipt of written notification of such fact from the Hg Investors, all the other holders of Shares or other Securities (each a "Drag-Along

Shareholder") shall be bound and undertake to accept any offer from purchaser(s) or subscribers in respect of the Qualifying Transfer or Qualifying Public Offering, as applicable (the "Drag-Along Buyer"), to acquire a pro rata amount of each class of Shares or other Securities (including without limitation, if the Hg Investors are assigning or otherwise disposing of shareholder loans, of such shareholder loans) which they hold (the "Dragged Securities") as set out in the following Article.

8.2 Any transfer or tender to be made by the Drag-Along-Shareholders pursuant to Article 8.1 of the Articles shall be made on substantially the same economic terms as agreed and at the same time as the Selling Investors sell or tender their Shares or other Securities (including without limitation, shareholder loans) (the "Drag-Along-Right"), provided that the provisions of this Clause 8.1 are without prejudice to the provisions of any Shareholders' Agreement.

8.3 To exercise a Drag-Along Right, the Hg Investors shall send to each Drag-Along Shareholder without undue delay a written notice (a "Drag-Along Notice") containing:

8.3.1 the name and address of the Drag-Along-Buyer;

8.3.2 the offered purchase price per Share;

8.3.3 the offered purchase price per other Securities than Shares and, if applicable, shareholder loans and other Securities;

8.3.4 the terms of payment;

8.3.5 any other terms and conditions of the Drag-Along-Buyer's offer; and

8.3.6 the number of Shares, shareholder loans and other Securities (if any) that the Hg Investors wish to sell as well as the proportion that these Shares, shareholder loans and other Securities (if any) bear to the total number of Shares and other Securities held by the Hg Investors (via the Nominee) (the "Investor Proportion").

8.4 Within thirty (30) Business Days of receipt of the Drag-Along-Notice (or on such later date as is specified in the Drag-Along Notice up to a maximum of sixty (60) Business Days after receipt of the Drag-Along Notice), but simultaneously with the Selling Investors, each Drag-Along Shareholder shall sell its Dragged Securities to the Drag-Along Buyer:

8.4.1 on substantially the same terms and conditions as the Selling Investors sell their Drag-Along Securities to the Drag-Along Buyer and on terms not less favourable than set out in the Drag-Along Notice; and

8.4.2 subject to the disposal by the Hg Investors being completed within sixty (60) Business Days (but, for the avoidance of doubt, the Drag-Along Shareholder shall have the right to further participate in the drag-along sale if the disposal is not completed within sixty (60) Business Days).

8.5 Each Shareholder undertakes to take all actions necessary for a sale to the Drag-Along Buyer after the exercise of the Drag-Along Right, according to the provisions of this article 8 of the Articles. The Hg Investors are obliged to inform all Shareholders at least ten Business Days before accepting the offer contained in the Drag-Along Notice about its intention to accept the offer and to execute the transfer of the Dragged Securities. The Hg Investors shall provide all Shareholders with an executed version of the share purchase agreement, the closing documentation and any other ancillary documents without undue delay after its respective execution. The Board of Managers shall upon the effective date of the transfer of the Dragged Securities (which, for the avoidance of doubt, shall not take place prior to receipt of the purchase price by the relevant Drag-Along Shareholders) cause the Drag-Along-Buyer to be registered:

8.5.1 in the Company's register of Shareholders as the holder of any Shares being transferred; and

8.5.2 in any other applicable register of other Securities to the extent such other Securities are being transferred.

8.6 The purchase price shall be distributed in accordance with and pursuant to the order as set out in article 17.5 of the Articles.

8.7 If due to the act or omission of the Drag-Along-Buyer or the Hg Investors the transfer is not completed within sixty (60) Business Days of receipt of the Drag-Along Notice, then each Drag-Along-Shareholder shall no longer be obliged to sell or transfer its Shares and Securities in accordance with that Drag-Along Notice and any sale, transfer or other action implemented or carried out in relation to the Drag-Along Right shall be unwound.

9. Tag-along.

9.1 No transfer or public offering of Shares and shareholder loans shall be made by the Hg Investors (through the Nominee) (other than any transfer to Affiliates of the Hg Investors) unless the purchaser(s) or lenders shall have made an offer to acquire, or all holders of Shares and other Securities are entitled to tender in such public offering, an economically corresponding portion of their Shares and Securities and, if applicable, shareholder loans, on the same terms and conditions, including price per Share or other Security. For this purpose, the Hg Investors will without undue delay provide a notice in writing to the other Shareholders (each a "Tag-Along Shareholder") to inform them about the intended sale and the substantial terms of such sale (the "Tag-Along Notice"). The provisions of this article 9 are without prejudice to the provisions of any Shareholders' Agreement.

9.2 With respect to the contents of such Tag-Along Notice, article 8.3 of the Articles above shall apply mutatis mutandis.

9.3 Within thirty (30) Business Days of receipt of the Tag-Along Notice, each Tag-Along Shareholder may request the Hg Investors in writing that a proportion of its Shares and other Securities equal to the Investor Proportion (the "Tag-Along Securities") may also be sold on the same terms and conditions as the Hg Investors but not on terms and conditions less favourable than set out in the Tag-Along Notice.

9.4 If a Tag-Along Shareholder fails to notify the Hg Investors in writing within thirty (30) Business Days after receipt of the Tag-Along-Notice of his intention to sell the Tag-Along Securities, it can no longer demand the sale of his Tag-Along Securities to the buyer named in the Tag-Along Notice.

9.5 Articles 8.5 and 8.7 shall apply mutatis mutandis with regard to a tag-along sale.

10. Management.

10.1 The Company will be managed by a board of managers (the "Board of Managers"). The Board of Managers shall consist of at least three board members (the "Managers" and each a "Manager"). The Managers shall be appointed by the general meeting of Shareholders in accordance with Luxembourg Law, these Articles and the following provisions whereby if there are Managers which are not residents of Luxembourg, the Board of Managers shall be divided into two categories, respectively denominated "Category A Managers", being the non-Luxembourg based Managers and "Category B Managers" being the Luxembourg based Managers (without prejudice to other designations of the Managers used hereafter).

10.2 At least three (3) Managers shall be nominated for appointment by the Hg Investors in writing and one of whom shall be an ERISA Director (the "ERISA Director"). At least two Managers should be residents of Luxembourg. The Hg Investors may designate any number of such managers as "Hg Directors". The Founders may nominate in writing one further Manager (the "Founders Director") resulting, if the Founders exercise such nomination right, in a Board of Managers with a total of four members. The appointment will be effected by the Shareholders meeting as provided for in Article 10.1.

10.3 The Hg Investors may appoint one or more observers to attend meetings of the Board of Managers. The Founders Investment Vehicle may appoint one or more of the Founders or the Key Consultants (as defined in any Shareholders' Agreement) as observers to attend meetings of the Board of Managers as long as it holds a Significant Participation.

10.4 The Shareholder who nominates for appointment a member of the Board of Managers shall be entitled to request the dismissal of such member, to be decided by the Shareholders meeting. A Manager may resign on one month's notice by notice in writing to the Company, unless waiver of such notice is unanimously agreed by the Shareholders.

10.5 In accordance with any Shareholders' Agreement, certain business acts regarding any Group Company require the prior written approval of the Board of Managers.

11. Powers of the managers. The sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

12. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law, these Articles and any Shareholders' Agreement, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

12.1 if the Company has a sole Manager, the sole signature of the sole Manager;

12.2 if the Company has more than one Manager, the joint signature of any two Managers and, if the Board of Managers also comprises non-Luxembourg based Managers, at least one of which must be a Category B Manager; or

12.3 the sole signature of any person to whom such power has been delegated by the Board of Managers.

13. Agent of the managers. The sole Manager or, if the Company has more than one Manager, the Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

14. Board meetings.

14.1 Meetings of the Board of Managers (the "Board Meetings") shall be held at the offices of the Company in Luxembourg unless, upon proposal by the Hg Directors, it is decided to hold the Board Meeting at some other place in Luxembourg.

14.2 Board Meetings of the Company shall be held as often as the business of the Company so requires, but at least quarterly per calendar year. Every Manager can demand that a Board Meeting be called.

14.3 The Board Meetings shall be convened by any Manager in writing, the place, date, time and agenda being indicated with at least five Business Days' notice provided that: (i) such formalities shall not apply if all of the Managers waive them; and (ii) in case of urgency duly justified in the resolutions taken by the Board of Managers, the notice can be reduced to one Business Day. The notice period shall begin to run on the day following the day on which the invitation is mailed. The day of the meeting shall not count as a part of the notice period. Copies of all papers to be considered at the meeting shall be circulated with the notice.

14.4 Unless all or at least two Hg Directors (including a Category B Manager) agree otherwise, no matter may be raised at a meeting of the Board of Managers unless it was contained in the agenda referred to in article 14.3 of the Articles.

14.5 Absent Managers may be represented by other Managers (provided that any Category B Manager may only be represented by another Category B Manager). Experts and other persons can be invited by any Manager to be authorised by all present Managers, to participate in the Board Meeting.

14.6 Minutes are to be kept of each Board Meeting of the Board of Managers, setting out the place and the date of the Board Meeting, the participants, the items of the agenda and the essential content of the resolutions of the Board of Managers. The minutes shall be signed by the designated chairman in Luxembourg.

14.7 Resolutions of the Board of Managers shall be adopted in meetings. However, resolutions of the Board of Managers may be adopted outside meetings in writing, by facsimile, by e-mail or in telephone or video conferences initiated in Luxembourg without complying with any provisions set forth herein with regard to the convocation of such meetings provided that they are adopted unanimously. In particular, one or more Managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other.

14.8 A meeting of the Board of Managers shall not be able to pass any resolutions unless at least half of its members are present or represented, provided that at least two Hg Directors, including the ERISA Director or, in case two ERISA Directors have been appointed, at least one ERISA Director, and one Category B Manager, are present or represented (the "Quorum").

14.9 If a Quorum is not present at the Board Meeting, a new meeting of the Board of Managers with the same agenda is to be called observing the same convocation period and notification as set out in article 14.3 of the Articles and in respect of which the same Quorum requirement will apply.

14.10 Unless otherwise provided herein, resolutions of the Board of Managers shall be adopted pursuant to a simple majority vote of its members present or represented at such Board Meeting.

14.11 Where any Shareholders' Agreement prescribes the requirement of a "Qualified Majority" of the Board of Managers, this requirement is fulfilled if decisions are taken with a majority of at least 75 per cent of the votes cast, including the votes of at least two (2) Hg Directors, including the ERISA Director, and the Founders Director if and to the extent the Founders have exercised their rights to appoint a Manager pursuant to article 10.2 hereof; otherwise, the Qualified Majority is achieved if 75 per cent of the votes cast are achieved.

15. Shareholders' resolutions.

15.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

15.2 Subject as provided in articles 15.3, 15.4 and 15.5 of the Articles, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

15.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

15.4 Subject as provided in article 15.3 of the Articles, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

15.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

15.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

15.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

15.8

15.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.

15.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in article 15.8.1 of the Articles and the above provisions of article 15.8.2 of the Articles, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

16. Business year. The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

17. Distributions on shares.

17.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

17.2 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the following provisions of this article 17 and in accordance with the provisions of any Shareholders' Agreement.

17.2.1 The holders of each class of the Preference Shares Series 1 are entitled to receive in pro-rata an annual preferred cumulative dividend (the "Preference Profit Share 1") calculated out of the nominal value paid on such class of Preference Shares Series 1, at the following annual rate, unless otherwise agreed by the Shareholders at the general meeting deciding on such dividend distributions:

- the holders of the Class F Preference Shares Series 1 shall be entitled to receive a preferred cumulative dividend at the annual rate of twelve point ten percent (12.10%) of the nominal value, paid on the Class F Preference Shares Series 1, which shall accrue daily and be calculated assuming a year of 365 days;

- the holders of the Class G Preference Shares Series 1 shall be entitled to receive a preferred cumulative dividend at the annual rate of twelve point five percent (12.05%) of the nominal value paid on the Class G Preference Shares Series 1, which shall accrue daily and be calculated assuming a year of 365 days;

- the holders of the Class H Preference Shares Series 1 shall be entitled to receive a preferred cumulative dividend at the annual rate of twelve percent (12%) of the nominal value paid on the Class H Preference Shares Series 1, which shall accrue daily and be calculated assuming a year of 365 days;

- the holders of the Class I Preference Shares Series 1 shall be entitled to receive a preferred cumulative dividend at the annual rate of eleven point ninety-five percent (11.95%) of the nominal value paid on the Class I Preference Shares Series 1, which shall accrue daily and be calculated assuming a year of 365 days; and

- the holders of the Class J Preference Shares Series 1 shall be entitled to receive a preferred cumulative dividend at the annual rate of eleven point ninety percent (11.90%) of the nominal value paid on the Class J Preference Shares Series 1, which shall accrue daily and be calculated assuming a year of 365 days.

In addition, any holders of Preference Shares is entitled to receive *pari passu* a preferred cumulative dividend at the annual rate of twelve percent (12%) on the aggregate amount of share premium paid in on the Preference Shares of the relevant series and allocated to the Preference Share Premium Account of the relevant series.

17.2.2 Secondly, the holders of the Class E Preference Shares Series 2 are entitled to a preferred return to be determined by the Shareholders' Meeting at each annual Shareholders' Meeting and in compliance with the provisions of any Shareholders' Agreement (the "Preference Profit Share 2").

17.2.3 Finally, the holders of the Class A Ordinary Shares shall be granted a right to receive, *pro rata*, a preferred dividend representing zero point ten percent (0.10%) of the nominal value of the Class A Ordinary Shares issued by the Company. The holders of the Class B Ordinary Shares shall be granted a right to receive, *pro rata*, a preferred dividend representing zero point fifteen percent (0.15%) of the nominal value of the Class B Ordinary Shares issued by the Company. The holders of Class C Ordinary Shares shall be granted a right to receive, *pro rata*, a preferred dividend representing zero point twenty percent (0.20%) of the nominal value of the Class C Ordinary Shares issued by the Company. The holders of Class D Ordinary Shares shall be granted a right to receive, *pro rata*, a preferred dividend representing zero point twenty-five percent (0.25%) of the nominal value of the Class D Ordinary Shares issued by the Company.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under 17.2.3 are to be made on a *pari passu* basis between the holders of the classes of Ordinary Shares.

Should any class of Ordinary Shares have been cancelled following its redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the next outstanding class of Shares to be redeemed in the reverse numerical order (e.g. initially class D Ordinary Shares).

17.3 All remaining income available for further distribution in the Company (including amount available in the Ordinary Share Premium Account), if any, shall be paid *pro rata* between the holders of Ordinary Shares, irrespective of the classes of Ordinary Shares or Initial Ordinary Shares that they hold.

17.4 The sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

17.5 In the event of an Exit, a Liquidity Event or a Distribution, to the extent legally permissible, the proceeds of an Exit, Liquidity Event and/or Distribution (whether in the form of dividends, liquidation proceeds, capital repayment, purchase price for Equity Securities in a private sale or in a listing or public offering or other form or sale of the assets or operative business of the Group or repayment of shareholder loans) shall be allocated in accordance with any Shareholders' Agreement and with the following ranking:

17.5.1 repayment of any amounts outstanding under financial debt including bank debt of the Company to the extent they are to be repaid in connection with the Exit, Liquidity Event or Distribution;

17.5.2 payment of all costs, fees, expenses (including the reasonable advisor fees of the Co-Investors and/or the Founders) and payments in connection with the Exit (including the liquidation of any Group Company or other Reorganisation Transaction carried out as part of or following the Exit), Liquidity Event or Distribution and the Parties' (as defined in any Shareholders' Agreement) equity investment in the Company which the Hg Investors have approved in writing as being appropriate to be borne by a Group Company;

17.5.3 payment of any amount due under the Earn Out to the Founders Investment Vehicle, such obligation being assumed by the Company from BidCo pursuant to any Shareholders' Agreement, unless the Earn Out has already been otherwise paid;

17.5.4 repayment of any amount due or repayable under shareholder loans and notes, if any, including accrued and unpaid interest or yield;

17.5.5 payment of the Preference Profit Share 1 with respect to the Preference Shares 1 and repayment of the issue price of the Preference Shares 1 (including any share premium, legal reserve or payment to capital reserves in respect of such shares), in each case to each holder of such Preference Shares 1 (or its successor in title to such Preference Shares 1 as the case may be), and provided that within each class of Preference Shares 1, the Preference Shares 1 ranking from Class F being the highest ranking to Class J being the lowest ranking Preference Shares 1;

17.5.6 payment of the Preference Profit Share 2 with respect to the Class E Preference Shares Series 2 and repayment of the issue price of the Class E Preference Shares Series 2 (including any share premium, legal reserve or payment to capital reserves in respect of such Shares), in each case to each holder of such Class E Preference Shares Series 2 (or its successor in title to such Class E Preference Shares Series 2 as the case may be);

17.5.7 repayment of the issue price of the Ordinary Shares (including any share premium or payment to capital reserves made in respect of such Shares) to each Shareholder (or its successor in title to such Ordinary Share as the case may be); and

17.5.8 distribution of the remaining Exit proceeds among the Shareholders pro rata to their holdings of Ordinary Shares, provided that to the extent the proceeds do not suffice for all payments due under any of articles 17.5.1 to 17.5.8 of the Articles they shall be paid to the relevant persons entitled thereto pro rata to their entitlements under that sub-Article.

18. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and article 15 of the Articles. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

19. Interpretation and Luxembourg law.

19.1 In these Articles:

19.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

19.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

19.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

19.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

20. Definitions.

"Affiliates" means when used (i) with reference to a specified person who is not an individual, shall mean (a) any person who is the specified person's affiliate within the meaning of section 15 of the German Stock Corporation Act (Aktiengesetz) and (b) in addition with reference to an Hg Investor, (x) any other Hg Investor or (y) any person who is controlled by, advised by or under common control with one or more Hg Investors by a nominee, trustee, general partner, custodian, adviser or manager or limited partner in such Hg Investor(s) or HgCapital LLP, UK; or (ii) with reference to a specified person who is an individual, shall mean any person who is connected with the specified person within the meaning of section 15 of the German Tax Code (Abgabenordnung);

"Bidco" means BS Baker Street AcquiCo, a limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) under the laws of Germany, registered in the commercial register of the local court of Frankfurt am Main under HRB 101235 and having its registered office at Frankfurt am Main, Federal Republic of Germany;

"Business Days" means any day that is not a Saturday, Sunday or an official federal public holiday in Germany or an official public holiday in Luxembourg or London and on which banks in Luxembourg, London and Germany are open for the transaction of commercial business;

"Co-Investor(s)" has the meaning given to it in any Shareholders' Agreement;

"Distribution" means any payment by the Group to its Shareholders, including dividend, return of proceeds, repayment or other distribution, whether in cash or in kind, that are not proceeds from an Exit or a Liquidity Event;

"Earn Out" has the meaning given to it in any Shareholders' Agreement;

"Equity Securities" means any class or series of Securities representing a share in the capital stock of any person and any security or loan which is convertible into or exercisable or exchangeable for any such Securities, and any Securities or other instrument the value of which is derived from any of the foregoing;

"ERISA Director" has the meaning given to it in article 10.2 of the Articles;

"Exit" has the meaning given to it in any Shareholders' Agreement;

"Founders" has the meaning given to it in any Shareholders' Agreement;

"Founders Investment Vehicle" means Eucon Holding GmbH, a limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) under the laws of Germany, registered in the commercial register of the local court of Münster under HRB 12353 and having its registered office at Harkampsheide 23, 48291 Telgte, Federal Republic of Germany;

"Group" means the Company and its direct or indirect subsidiaries from time to time;

"Group Company" means any company, partnership or other corporate entity within the Group;

"HG Directors" has the meaning given to it in article 10.2 of the Articles;

"Hg Investor(s)" means:

- HgCapital Mercury A L.P., a limited partnership, registered with the Companies House under number LP014331, whose registered office is 1 Royal Plaza, Royal Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 2HL, Bailiwick of Guernsey;
- HgCapital Mercury B L.P., a limited partnership, registered with the Companies House under number LP014396, whose registered office is 1 Royal Plaza, Royal Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 2HL, Bailiwick of Guernsey;
- HgCapital Mercury C L.P., a limited partnership, registered with the Companies House under number LP014479, whose registered office is 1 Royal Plaza, Royal Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 2HL, Bailiwick of Guernsey;
- HgCapital Mercury D L.P., a limited partnership, registered with the Companies House under number LP014478, whose registered office is 1 Royal Plaza, Royal Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 2HL, Bailiwick of Guernsey; and
- HgCapital Mercury Executive Co-invest L.P., a limited partnership, registered with the Companies House under number LP014397, whose registered office is 1 Royal Plaza, Royal Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 2HL, Bailiwick of Guernsey;

"Insolvency Event" means (i) the entry by any Group Company into any insolvency, winding up, liquidation, administration, creditor protection or analogous process, (ii) the taking of possession of any Group Company's assets by any holder of security, or (iii) the making by any Group Company of any arrangement, composition or compromise with its creditors;

"Liquidity Event" means any sale, buyback, return or reduction of capital, on repayment or retirement of the Shares and Securities, whether on a recapitalisation, refinancing or otherwise;

"Management KG" means the partnership formed by a Management KG Partnership Agreement (as defined in any Shareholders' Agreement) for the investment of the initial managers in the Ordinary Shares of the Company;

"Management Strip KG" means the partnership formed by the Management Strip KG Partnership Agreement (as defined in any Shareholders' Agreement) for the investment of the certain initial managers in the Ordinary Shares, Preference Shares, shareholder loans or other Securities;

"Nominee" means HgCapital Mercury (Nominees) Limited, a limited company under the laws of England and Wales, registered with Companies House under 09092954 and having its registered address at 2 More London Riverside, London, SE1 2AP, United Kingdom;

"Reorganisation Transaction" means any reorganisation, refinancing, restructuring, amalgamation or recapitalisation of the Group Companies or their Securities or debt thereof, including conversion of the Company into a société anonyme under Luxembourg law, which is approved by the Hg Investors;

"Securities" means capital stock, Ordinary Shares, Preference Shares, preferred equity certificates, convertible preferred equity certificates, limited partnership interests, limited liability company interests, beneficial interests, warrants, options, notes, bonds, debentures and other securities, equity interests, ownership interests, loans or any similar obligations of every kind and nature of any person;

"Shareholders' Agreement" means any shareholders' agreement, which may from time to time be entered into between, inter alia, the Company and its Shareholders;

"Significant Participation" means the direct or indirect holding of at least 15 per cent of the equity of the Group."

Sixth resolution

Following the above restatement of the Articles, the Shareholders resolve that Mrs. Nadia Dziwinski and Mr. François Champon, being both managers of the Company, be qualified as category B managers of the Company and furthermore resolves to appoint:

- Mrs. Anne-Claire Oosenbrugh, born on 15 November 1970 in Erwitte (Germany) and residing professionally at So.Komm GbR, Moltkestraße 32, 50674 Cologne, Germany; and

- Mr. Christian Stein, born on 27 June 1978 in Mainz (Germany) and residing professionally at 2 More London Riverside, London SE1 2AP, as category A managers of the Company with immediate effect and for an unlimited period.

Following the above-mentioned appointments and re-classification, the board of managers of the Company is constituted as follows:

- Mrs. Anne-Claire Oosenbrugh, category A manager;

- Mr. Christian Stein, category A manager;

- Mrs. Nadia DZIWINSKI, category B manager; and

- Mr. François CHAMPON, category B manager.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at seven thousand Euros (EUR 7,000.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing parties, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-huitième jour de mai;

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg) soussigné;

A COMPARU:

- HgCapital Mercury (Nominees) Limited, une limited company constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 2, More London Riverside, SE1 2AP Londres, Royaume-Uni et immatriculée auprès de Companies House sous le numéro 09092954,

ici représentée par Stéphanie GUERS, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé lui-délivrée.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire, restera annexée au présent acte afin d'être soumise aux mêmes formalités d'enregistrement.

Cette partie comparante est l'associée unique (l'"Associé Unique") de Watson Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, ayant un capital social de 67.500,- EUR et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 196341 (la "Société"), constituée suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire résidant à Junglinster, en date du 9 avril 2015, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (les "Statuts").

Les Statuts n'ont pas été modifiés depuis.

L'Associé Unique, agissant en tant qu'associé unique de la Société, par la présente passe les résolutions écrites suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer le nom de la Société de "Watson Holding S.à r.l." en "Eucon Holding S.à r.l."

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de changer la valeur nominale des parts sociales existantes de la Société d'un Euro (1,- EUR) en un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune, et ensuite de convertir les soixante-sept mille cinq cents (67.500) parts sociales existantes représentant le capital social actuel de la Société en six millions sept cent cinquante mille (6.750.000) parts sociales avec une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune, avec les mêmes droits que les parts sociales existantes tel que défini dans les Statuts comme modifiés par les résolutions suivantes.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de créer les catégories de parts sociales suivantes dans le capital social de la Société:

- les parts sociales ordinaires initiales (les "Parts Sociales Ordinaires Initiales"),
- les parts sociales ordinaires de catégorie A (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A")
- les parts sociales ordinaires de catégorie B (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B")
- les parts sociales ordinaires de catégorie C (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C")
- les parts sociales ordinaires de catégorie D (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D")
- les parts sociales préférentielles de catégorie E série 2 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E Série 2"),
- les parts sociales préférentielles de catégorie F série 1 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F Série 1"),
- les parts sociales préférentielles de catégorie G série 1 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G Série 1"),
- les parts sociales préférentielles de catégorie H série 1 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H Série 1"),
- les parts sociales préférentielles de catégorie I série 1 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I Série 1"), et
- les parts sociales préférentielles de catégorie J série 1 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J Série 1"),

ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune et ayant les droits et obligations définis dans les Statuts comme modifiés par les résolutions suivantes et allouer les six millions sept cent cinquante mille (6.750.000) parts sociales existantes à la catégorie de Parts Sociales Ordinaires Initiales.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quarante-sept mille soixante-douze euros et trente-neuf centimes (47.072,39 EUR) afin de le porter de son montant actuel de soixante-sept mille cinq cents euros (67.500,-EUR) à cent quatorze mille cinq cent soixante-douze euros et trente-neuf centimes (114.572,39 EUR) par l'émission de quatre millions sept cent sept mille deux cent trente-neuf (4.707.239) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale d'un centime euro (0,01 EUR) chacune et ayant les droits et obligations définis dans les Statuts (les "Nouvelles Parts Sociales"), chacune de ces Nouvelles Parts Sociales étant entièrement libérée par des apports en numéraire et en nature (selon le cas) ensemble avec une prime d'émission de vingt-neuf millions sept cent dix mille cinq cent quarante-quatre euros et trente-trois centimes (29.710.544,33 EUR), pour un montant total de vingt-neuf millions sept cent cinquante-sept mille six cent seize euros et soixante-douze centimes (29.757.616,72 EUR).

Souscription et paiement

- HgCapital Mercury (Nominees) Limited, mentionnée ci-dessus, représentée telle qu'indiqué précédemment déclare souscrire à quatre cent douze mille neuf cent cinquante-neuf (412.959) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, quatre cent douze mille neuf cent cinquante-neuf (412.959) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, quatre cent douze mille neuf cent cinquante-neuf (412.959) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, quatre cent douze mille neuf cent cinquante-neuf (412.959) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, un million quatre cent quarante-sept mille deux cent trente-neuf (1.447.239) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E Série 2, cent soixante-quatre (164) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F Série 1, cent soixante-quatre (164) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G Série 1, cent soixante-quatre (164) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H Série 1, cent soixante-quatre (164) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I Série 1 et cent soixante-quatre (164) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J Série 1, libérées par un apport en nature consistant en une créance incontestable librement cessible de vingt mille quatre-vingt-un euros et vingt-quatre centimes (20.081,24 EUR) et par un apport en numéraire d'un montant total de quatre millions cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent vingt-huit euros et neuf centimes (4.194.528,09 EUR) duquel (i) le montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit euros et quatre-vingt-quinze centimes (30.998,95 EUR) sera alloué au capital social et (ii) le montant de quatre million cent quatre-vingt-trois mille six cent dix euros et trente-huit centimes (4.183.610,38 EUR) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société (avec (i) un montant de quatre cent cinquante-sept mille quatre cent trente-et-un euros et quarante centimes (457.431,40 EUR) alloué Compte de Prime d'Emission Ordinaire (ii) un montant d'un million quatre cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent vingt-sept Euro et soixante-et-un centimes (EUR 1.485.527,61) alloué au Compte de Prime d'Emission Préférentiel Série 2 et (iii) deux million deux cent quarante mille six cent cinquante et un Euro et trente-sept centimes (EUR 2,240,651.37) alloué au Compte de Prime d'Emission Préférentiel Série 1);

- Eucon Holding GmbH, une société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) gouvernée par les lois allemandes, enregistrée au registre de commerce du tribunal local de Münster sous le numéro HRB 12353 et ayant son siège social à Harkampsheide 23, 48291 Telgte, République Fédérale d'Allemagne, ici représentée par Stéphanie GUERS, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé déclare souscrire à:

deux cent quarante-et-un mille sept cent dix-neuf (241.719) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, deux cent quarante-et-un mille sept cent dix-neuf (241.719) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, deux cent quarante-et-un mille sept cent dix-neuf (241.719) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, deux cent quarante-et-un mille sept cent dix-neuf (241.719) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (1.598) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F Série 1, mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (1.598) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G Série 1, mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (1.598) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H Série 1, mille cinq cent quatre-

vingt-dix-huit (1.598) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I Série 1 et mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (1.598) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J Série 1, entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance incontestable librement cessible d'un montant total de vingt-deux millions cent dix mille cent quatre-vingt-sept euros et deux centimes (22.110.187,02 EUR) duquel (i) le montant de neuf mille sept cent quarante-huit euros et soixante-six centimes (9.748,66 EUR) sera alloué au capital social et (ii) le montant de vingt-deux millions cent mille quatre cent trente-huit euros et trente-six centimes (22.100.438,36 EUR) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société (avec un montant de deux cent soixante-sept mille sept cent cinquante euros (267.750 EUR) alloué Compte de Prime d'Emission Ordinaire et un montant de vingt-et-un millions huit cent trente-deux mille six cent quatre-vingt-huit euros et trente-six centimes (21.832.688,36 EUR) alloué au Compte de Prime d'Emission Préférentiel);

- JB Management GmbH, une société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) gouvernée par les lois allemandes, enregistrée au registre de commerce du tribunal local de Neuss sous le numéro HRB 10986 et ayant son siège social à Ossum 14, 40668 Meerbusch, République Fédérale d'Allemagne, ici représentée par Stéphanie GUERS, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé déclare souscrire à:

vingt-et-un mille sept cent quatre-vingt-six (21.786) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, vingt-et-un mille sept cent quatre-vingt-six (21.786) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, vingt-et-un mille sept cent quatre-vingt-six (21.786) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, vingt-et-un mille sept cent quatre-vingt-six (21.786) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, cent quarante-quatre (144) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F Série 1, cent quarante-quatre (144) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G Série 1, cent quarante-quatre (144) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H Série 1, cent quarante-quatre (144) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I Série 1 et cent quarante-quatre (144) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J Série 1, libérées par un apport en nature consistant en une créance incontestable librement cessible d'un montant total de huit cent mille euros (800.000 EUR) et par un apport en numéraire d'un montant total d'un million cent quatre-vingt-douze mille quatre cent douze euros et trente-cinq centimes (1.192.412,35 EUR) duquel (i) le montant de huit cent soixante-dix-huit euros et soixante-quatre centimes (878,64 EUR) sera alloué au capital social et (ii) le montant d'un million neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent trente-cinq euros et soixante-et-onze centimes (1.991.533,71 EUR) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société (avec un montant de vingt-quatre mille cent trente-deux euros et cinquante-et-un centimes (24.132,51 EUR) alloué Compte de Prime d'Emission Ordinaire et un montant d'un million neuf cent soixante-sept mille quatre cent et un euros et vingt centimes (1.967.401,20 EUR) alloué au Compte de Prime d'Emission Préférentiel);

- FWD GmbH, une société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) gouvernée par les lois allemandes, enregistrée au registre de commerce du tribunal local de Paderborn sous le numéro HRB 11154 et ayant son siège social à Steinbachstrasse 40, 59556 Lippstadt, République Fédérale d'Allemagne, ici représentée par Stéphanie GUERS, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé déclare souscrire à:

huit mille sept cent quinze (8.715) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, huit mille sept cent quinze (8.715) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, huit mille sept cent quinze (8.715) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, huit mille sept cent quinze (8.715) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, cinquante-huit (58) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F Série 1, cinquante-huit (58) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G Série 1, cinquante-huit (58) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H Série 1, cinquante-huit (58) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I Série 1 et cinquante-huit (58) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J Série 1, libérées par un apport en nature consistant en une créance incontestable librement cessible d'un montant total de huit cent mille euros (800.000,- EUR) et par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille quatre cent vingt-neuf euros et quatre-vingt-treize centimes (2.429,93 EUR) duquel (i) le montant de trois cent cinquante-et-un euros et cinquante centimes (351.50 EUR) sera alloué au capital social et (ii) le montant de huit cent deux mille soixante-dix-huit euros et quarante-trois centimes (802.078,43 EUR) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société (avec un montant de neuf mille six cent cinquante-deux euros et quatre-vingt-quinze centimes (9.652,95 EUR) alloué Compte de Prime d'Emission Ordinaire et un montant de sept cent quatre-vingt-douze mille et quatre cent vingt-cinq euros et quarante-huit centimes (792.425,48 EUR) alloué au Compte de Prime d'Emission Préférentiel);

- Eucon First Managementbeteiligungs GmbH & Co. KG, une société en commandite gouvernée par les lois allemandes, enregistrée au registre de commerce du tribunal local (Amtsgericht) de Münster et ayant son siège social à Martin Luther-King-Weg 2, 48155 Münster, Allemagne, ici représentée par Stéphanie GUERS, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé déclare souscrire à cent vingt-et-un mille huit cent soixante-quinze (121.875) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, cent vingt-et-un mille huit cent soixante-quinze (121.875) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, cent vingt-et-un mille huit cent soixante-quinze (121.875) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C et cent vingt-et-un mille huit cent soixante-quinze (121.875) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, libérées par un apport en nature consistant en une créance incontestable librement cessible d'un montant total de sept mille deux cent trente-et-un euros et soixante-quatorze centimes (7.231,74 EUR) et par un apport en numéraire d'un montant total de cent trente-deux mille six cent quarante-trois euros et vingt-six centimes (132.643,26 EUR) duquel: (i) le montant de quatre mille huit cent soixante-quinze euros (4.875,- EUR) sera alloué au capital social et (ii) le montant de cent trente-cinq mille euros (135.000,- EUR) sera alloué au Compte de Prime d'Emission Ordinaire de la Société;

- Eucon Second Managementbeteiligungs GmbH & Co. KG, une société en commandite gouvernée par les lois allemandes, enregistrée au registre de commerce du tribunal local (Amtsgericht) de Münster et ayant son siège social à Martin Luther-King-Weg 2, 48155 Münster, Allemagne, ici représentée par Stéphanie GUERS, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé déclare souscrire à cinq mille quatre cent quarante-six (5.446) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, cinq mille quatre cent quarante-six (5.446) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, cinq mille quatre cent quarante-six (5.446) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, cinq mille quatre cent quarante-six (5.446) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, trente-six (36) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F Série 1, trente-six (36) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G Série 1, trente-six (36) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H Série 1, trente-six (36) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I Série 1 et trente-six (36) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J Série 1, entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille cent deux trois et neuf centimes (498.103,09 EUR) duquel (i) le montant de deux cent dix-neuf euros et soixante-quatre centimes (219,64 EUR) sera alloué au capital social et (ii) le montant de quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-trois euros et quarante-cinq centimes (497.833,45 EUR) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société (avec un montant de six mille trente-trois euros et quinze centimes (6.033,15 EUR) alloué Compte de Prime d'Emission Ordinaire et un montant de quatre cent quatre-vingt-onze mille huit cent cinquante euros et trente centimes (491.850,30 EUR) alloué au Compte de Prime d'Emission Préférentiel);

Les fonds correspondants à ces apports en numéraire sont maintenant à la disposition de la Société, la preuve en ayant été fournie au notaire soussigné.

Preuve des apports en nature a été donnée au notaire par un rapport d'évaluation établi par le conseil de gérance de la Société.

L'Associé Unique et chaque nouveau souscripteur tel que décrit ci-dessus sont ci-après référencés comme les "Associés".

Cinquième résolution

Les Associés décident refondre intégralement les Statuts comme suit:

1. "Forme et dénomination. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Eucon Holding S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 En tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) Le Gérant unique si la Société est gérée à ce moment-là par un Gérant unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 10.1 des Statuts) si la Société est gérée à ce moment-là par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 En tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'article 15.4 des Statuts - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps à autre, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se produisaient ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant unique ou le Conseil de Gérance ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des filiales et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect et d'acquérir (par souscription initiale, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts sociales, obligations, capitaux d'obligations, emprunts obligataires et tous autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit et d'acquérir, soutenir ou reprendre en tout ou partie l'activité, les biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tous autres titres ou instruments, perpétuels ou autres, convertibles ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation, de fusionner, d'entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, toute personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure toute garantie ou tout contrat d'indemnités ou de sûretés, et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle une Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), avec ou sans contrepartie ou avantage perçu par la Société (qu'elle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou encore d'être responsable d'une dette ou obligation financière de toute autre personne;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location et disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) un objet social similaire à celui de la Société; détenir des parts sociales, des obligations ou tous autres titres ainsi acquis; d'apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes ou partie des actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, agent, co-contractant, trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera partie à aucune transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à cent quatorze mille cinq cent soixante-douze Euro et trente-neuf centimes (114.572,39,- EUR) représenté par les catégories de parts sociales suivantes:

- six millions sept cent cinquante mille (6.750.000) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires Initiales"),
- huit cent douze mille cinq cent (812.500) parts sociales ordinaires de catégorie A (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A"),
- huit cent douze mille cinq cent (812.500) parts sociales ordinaires de catégorie B (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B"),
- huit cent douze mille cinq cent (812.500) parts sociales ordinaires de catégorie C (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C"),
- huit cent douze mille cinq cent (812.500) parts sociales ordinaires de catégorie D (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D"),
- un million quatre cent quarante-sept mille deux cent trente-neuf (1.447.239) parts sociales préférentielles de catégorie E série 2 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E Série 2"),
- deux mille (2.000) parts sociales préférentielles de catégorie F série 1 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F Série 1"),
- deux mille (2.000) parts sociales préférentielles de catégorie G série 1 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G Série 1"),

- deux mille (2.000) parts sociales préférentielles de catégorie H série 1 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H Série 1"),
- deux mille (2.000) parts sociales préférentielles de catégorie I série 1 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I Série 1"), et
- deux mille (2.000) parts sociales préférentielles de catégorie J série 1 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J Série 1").

Les Parts Sociales Ordinaires Initiales et toutes les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A à D sont désignées comme les "Parts Sociales Ordinaires", ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune.

Toutes les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F aux Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J Série 1 sont désignées comme les "Parts Sociales Préférentielles 1", ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune; ensemble avec les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E Série 2, les "Parts Sociales Préférentielles".

Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales Préférentielles et toutes les parts sociales de toute catégorie ou série, telles qu'é émises et en circulation de temps à autre, seront désignées comme les "Parts Sociales".

Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 Le capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation d'une ou plusieurs catégorie(s) de Parts Sociales entière(s) par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans de telle(s) catégorie(s), conformément aux dispositions de cet article 5.

5.3 Sous réserve de l'article 5.4 et sans préjudice de l'article 5.16, le capital social de la Société peut être réduit exclusivement par le rachat et l'annulation subséquente de toutes les Parts Sociales émises d'une ou de plusieurs catégories de Parts Sociales Préférentielles durant les périodes suivantes, sous réserve, toutefois, que la Société ne puisse pas, à aucun moment, acheter et annuler les Parts Sociales Ordinaires Initiales. Une réduction du capital social par le rachat d'une catégorie de Parts Sociales Préférentielles peut seulement être réalisée durant les périodes de catégorie respectives (les "Périodes de Catégorie de Parts Sociales Préférentielles"):

5.3.1 La période pour les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J Série 1 est la période qui commence à la date de constitution de la Société et se termine au plus tard le 31 décembre 2015 (la "Période de la Catégorie J").

5.3.2 La période pour les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I Série 1 est la période qui commence le jour suivant la fin de la Période de la Catégorie J et se termine au plus tard le 31 décembre 2016 (la "Période de la Catégorie I").

5.3.3 La période pour les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H Série 1 est la période qui commence le jour suivant la fin de la Période de la Catégorie I et se termine au plus tard le 31 décembre 2017 (la "Période de la Catégorie H").

5.3.4 La période pour les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G Série 1 est la période qui commence le jour suivant la fin de la Période de la Catégorie H et se termine au plus tard le 31 décembre 2018 (la "Période de la Catégorie G").

5.3.5 La période pour les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F Série 1 est la période qui commence le jour suivant la fin de la Période de la Catégorie G et se termine au plus tard le 31 décembre 2019 (la "Période de la Catégorie F").

5.3.6 La période pour les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E Série 2 est la période qui commence le jour suivant la fin de la Période de la Catégorie F et se termine au plus tard le 31 décembre 2020 (la "Période de la Catégorie E").

5.4 Lorsqu'une catégorie de Parts Sociales Préférentielles n'a pas été rachetée et annulée pendant la Période de Catégorie de Parts Sociales Préférentielles concernée, le rachat et l'annulation de cette catégorie de Parts Sociales Préférentielles peuvent être réalisés pendant une nouvelle période (la "Nouvelle Période des Parts Sociales Préférentielles"). Une Nouvelle Période des Parts Sociales Préférentielles, en ce qui concerne la Nouvelle Période des Parts Sociales Préférentielles pour la catégorie des Parts Sociales Préférentielles concernée, commence le jour suivant l'expiration de la Période de la Catégorie E et, pour toutes les autres catégories de Parts Sociales Préférentielles non-rachetées et non-annulées endéans la Période de Catégorie de Parts Sociales Préférentielles respective, commence le jour suivant l'expiration de la Nouvelle Période des Parts Sociales Préférentielles précédant immédiatement. Chaque Nouvelle Période des Parts Sociales Préférentielles durera pendant une période d'un an calendaire (sous réserve des dispositions de l'article 5.9). A titre d'exemple, si les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J Série 1 n'étaient pas rachetées durant la Période de la Catégorie J, que les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I Série 1 étaient rachetées durant la Période de la Catégorie I et que les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H Série 1 n'étaient pas rachetées durant la Période de la Catégorie H, alors la Nouvelle Période des Parts Sociales Préférentielles pour les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J Série 1 commencerait le 1^{er} janvier 2021 et la Nouvelle Période des Parts Sociales Préférentielles pour la catégorie de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H Série 1 commencerait le 1^{er} janvier 2022.

5.5 Afin d'éviter tout doute, dans l'hypothèse où un rachat et annulation d'une catégorie de Parts Sociales Préférentielles doivent se dérouler avant le dernier jour de sa Période de Catégorie de Parts Sociales Préférentielles respectives (ou le cas échéant, une Nouvelle Période des Parts Sociales Préférentielles), la Période de Catégorie de Parts Sociales Préférentielles suivante (ou le cas échéant, une Nouvelle Période des Parts Sociales Préférentielles) devrait commencer le jour suivant le rachat et l'annulation de cette catégorie de Parts Sociales Préférentielles et devrait se poursuivre pour expirer le jour initialement défini dans les articles ci-dessus. A titre d'exemple, si les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J Série 1

étaient rachetées le 15 août 2015, la Période de la Catégorie I commencerait le 16 août 2015 et expirera au plus tard le 31 décembre 2016.

5.6 Sous réserve de l'article 5.7 et sans préjudice de l'article 5.16, le capital social de la Société peut être réduit exclusivement par le rachat et l'annulation subséquente de toutes les Parts Sociales émises d'une ou de plusieurs catégories de Parts Sociales Ordinaires durant les périodes suivantes, sous réserve, toutefois, que la Société ne puisse pas, à aucun moment, acheter et annuler les Parts Sociales Ordinaires Initiales. Une réduction du capital social par le rachat d'une catégorie de Parts Sociales Ordinaires peut seulement être réalisée durant les périodes de catégorie respectives (les "Périodes de Catégorie de Parts Sociales Ordinaires"):

5.6.1 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D est la période qui commence le jour suivant la fin de la Période de la Catégorie E et se termine au plus tard le 31 décembre 2021 (la "Période de la Catégorie D").

5.6.2 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C est la période qui commence le jour suivant la fin de la Période de la Catégorie D et se termine au plus tard le 31 décembre 2022 (la "Période de la Catégorie C").

5.6.3 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B est la période qui commence le jour suivant la fin de la Période de la Catégorie C et se termine au plus tard le 31 décembre 2023 (la "Période de la Catégorie B").

5.6.4 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A est la période qui commence le jour suivant la fin de la Période de la Catégorie B et se termine au plus tard le 31 décembre 2024 (la "Période de la Catégorie A").

5.7 Lorsqu'une catégorie de Parts Sociales Ordinaires n'a pas été rachetée et annulée pendant la Période de Catégorie de Parts Sociales Ordinaires concernée, le rachat et l'annulation de cette catégorie de Parts Sociales Ordinaires peuvent être réalisés pendant une nouvelle période (la "Nouvelle Période des Parts Sociales Ordinaires"). Une Nouvelle Période des Parts Sociales Ordinaires, en ce qui concerne la Nouvelle Période des Parts Sociales Ordinaires pour la catégorie des Parts Sociales Ordinaires concernée, commence le jour suivant l'expiration de la Période de la Catégorie A et, pour toutes les autres catégories de Parts Sociales Ordinaires non-rachetées et non-annulées endéans la Période de Catégorie de Parts Sociales Ordinaires respectives, commence le jour suivant l'expiration de la Nouvelle Période des Parts Sociales Ordinaires précédant immédiatement. Chaque Nouvelle Période des Parts Sociales Ordinaires durera pendant une période d'un an calendaire (sous réserve des dispositions de l'article 5.9). A titre d'exemple, si les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D n'étaient pas rachetées durant la Période de la Catégorie D, que les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C étaient rachetées durant la Période de la Catégorie C, et que les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B n'étaient pas rachetées durant la Période de la Catégorie B, alors la Nouvelle Période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D commencerait le 1^{er} janvier 2025 et la Nouvelle Période des Parts Sociales Ordinaires pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B commencerait le 1^{er} janvier 2026.

5.8 Afin d'éviter tout doute, dans l'hypothèse où un rachat et annulation d'une catégorie de Parts Sociales Ordinaires doivent se dérouler avant le dernier jour de sa Période de Catégorie de Parts Sociales Ordinaires (ou le cas échéant, une Nouvelle Période des Parts Sociales Ordinaires), les Périodes de Catégorie de Parts Sociales Ordinaires suivantes (ou le cas échéant, une Nouvelle Période des Parts Sociales Ordinaires) devraient commencer le jour suivant le rachat et l'annulation de cette catégorie de Parts Sociales Ordinaires et devraient continuer pour expirer le jour initialement défini dans l'article ci-dessus. A titre d'exemple, si les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D étaient rachetées le 15 août 2021, la Période de la Catégorie C commencerait le 16 août 2021 et expirerait au plus tard le 31 décembre 2022.

5.9 Dans les cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une catégorie de Parts Sociales (autre que les Parts Sociales Ordinaires Initiales), (i) ces catégories de parts sociales donneront droit à leurs détenteurs au Montant Disponible au pro-rata de leur participation dans cette catégorie (avec la limite, cependant, du Montant Total d'Annulation) et (ii) chaque détenteur de Parts Sociales de la catégorie de Parts Sociales rachetée et annulée recevra un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la catégorie de Parts Sociales pertinente détenue par eux et rachetée et annulée.

5.10 La Valeur d'Annulation par Part Sociale est calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la catégorie de parts sociales rachetée et annulée.

5.11 Le Montant Total d'Annulation doit être un montant déterminé par le Conseil de Gérance sur la base des Comptes Intérimaires appropriés, à condition, pour les Parts Sociales Préférentielles, que ce montant soit limité à la valeur nominale plus un dividende cumulé et impayé, conformément aux dispositions de l'article 17 ci-dessous. Le Montant Total d'Annulation pour chaque catégorie de Parts Sociales pertinente doit être le Montant Disponible de la catégorie concernée au moment du rachat et de l'annulation de cette catégorie de parts sociales, sous réserve cependant que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais plus élevé que le Montant Disponible et sous réserve que, concernant les Parts Sociales Préférentielles, ce montant soit limité à la valeur nominale plus un dividende cumulé et non payé en vertu de l'article 17 ci-dessous. Lors du rachat et de l'annulation des parts sociales de la catégorie de parts sociales concernée, le Valeur d'Annulation par Part Sociale deviendra exigible et payable par la Société.

5.12 Pour les besoins des présents Statuts, les mots suivants doivent avoir les définitions suivantes:

- "Montant Disponible" signifie en relation avec la catégorie de parts sociales concernée le montant total des bénéfices nets attribuables à cette catégorie de Parts Sociales (et pour les Parts Sociales Préférentielles, en prenant également en compte les dispositions de l'article 17 ci-dessous) (incluant des profits reportés tels que définis pour les catégories de parts sociales appropriées et, pour les Parts Sociales Préférentielles, en prenant également en compte les dispositions de l'article

17 ci-dessous) dans la mesure où les associés auraient eu droit à des distributions de dividendes conformément à l'article 17 ci-dessous, augmenté par (i) toutes réserves librement distribuables (y compris, pour écarter tout doute, la réserve de primes d'émissions) et (ii) selon le cas, par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale relatif à la catégorie de parts sociales à annuler, dans la mesure où cela correspond aux montants disponibles conformément à la loi, mais réduit par (i) toutes pertes (pertes reportées incluses) et (ii) toutes sommes devant être placées en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des présents Statuts ou selon l'opinion raisonnable du Conseil de Gérance mises de côté pour les besoins de frais de fonctionnement de la Société, chaque fois comme exposé dans les Comptes Intérimaires concernés (afin d'éviter tout doute, sans quelconque double calcul) de façon à ce que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + PR)$$

Où:

AA = Montant Disponible;

NP = bénéfices nets attribuables à la catégorie de parts sociales y compris, concernant les Parts Sociales Préférentielles, les distributions conformément aux dispositions de l'article 17 ci-dessous (incluant les bénéfices reportés tels que déterminés pour la catégorie de parts sociales concernée et, pour les Parts Sociales Préférentielles, en prenant également en compte les dispositions de l'article 17 ci-dessous);

P = prime d'émission librement distribuables et réserves;

CR = le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale relatif à la catégorie de parts sociales à annuler dans la mesure où cela correspond aux montants disponibles conformément à la loi;

L = pertes (y compris les pertes reportées s'il y en a);

LR = toutes sommes à placer dans une/des réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des statuts;

PR = les sommes mises de côté pour les besoins des frais de fonctionnement de la Société selon l'opinion raisonnable du Conseil de Gérance.

- "Valeur d'Annulation par Part Sociale" signifie le montant d'annulation par part sociale dans la catégorie concernée devant être payé aux Associés.

- "Comptes Intérimaires" signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernés.

- "Date des Comptes Intérimaires" signifie la date commençant huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la catégorie de parts sociales concernée.

- "Montant Total d'Annulation" signifie le montant devant être payé comme prix de rachat pour les parts sociales ainsi rachetées.

5.13 La Société créera un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel sera versée toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. La prime d'émission versée sur les Parts Sociales Préférentielles est liée aux Parts Sociales Préférentielles et exclusivement distribuable entre chaque détenteur de Parts Sociales Préférentielles au pro rata (le "Compte de Prime d'Emission de Parts Sociales Préférentielles"); étant précisé que (i) la prime d'émission versée aux Parts Sociales Préférentielles Série 1 est liée aux Parts Sociales Préférentielles Série 1 et uniquement distribuable entre les détenteurs des Parts Sociales Préférentielles Série 1 au pro rata et (ii) la prime d'émission versée aux parts Sociales Préférentielles Série 2 est liée aux Parts Sociales Préférentielles Série 2 et uniquement distribuable entre les détenteurs des Parts Sociales Préférentielles Série 2 au pro rata. La prime d'émission versée sur les Parts Sociales Ordinaires est liée aux Parts Sociales Ordinaires et exclusivement distribuable entre chaque détenteur de Parts Sociales Ordinaires au pro rata (le "Compte de Prime d'Emission de Parts Sociales Ordinaires").

5.14 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Afin d'éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant contribué au contributeur.

5.15 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux sous réserve des dispositions des présents Statuts.

5.16 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

5.17 Aucune Part Sociale ne peut être émise à moins que le souscripteur (i) ne soit déjà partie au Pacte d'Associés ou (ii) n'ait déjà exécuté une déclaration d'adhésion.

5.18 Sans préjudice des autres dispositions qui peuvent être contenues dans un Pacte d'Associés et sous réserve de l'article 5.21 des Statuts, lors de l'émission de nouvelles Parts Sociales ou autres Titres par la Société, toute personne qui détient alors des Parts Sociales ("Associé Existant") aura le droit de souscrire aux mêmes conditions à une proportion de nouvelles Parts Sociales ou autres Titres qui sera, autant que possible, égale à la proportion de la valeur nominale des Parts Sociales ou autres Titres détenues par l'Associé Existant dans la Société par rapport à toutes les Parts Sociales de telle catégorie ou type alors émises, sous réserve que:

5.18.1 ce droit soit exercé et paiement pour les Parts Sociales ou autres Titres ainsi souscrites soit fait endéans dix (10) Jours Ouvrables suite à la notification de l'émission proposée par les Investisseurs Hg;

5.18.2 l'Associé Existant ne peut exercer ce droit que s'il souscrit au prorata des Investisseurs Hg à une proportion de chaque catégorie de Parts Sociales ou autres Titres à émettre (et afin d'éviter tout doute cela impliquerait également que le

les Co-Investisseurs, Management KG et Management Strip KG souscrivent au prorata de chaque catégorie de Parts Sociales ou autres Titres, y compris des prêts d'associés si de tels prêts sont émis);

5.18.3 les Investisseurs Hg peuvent nommer un de leurs Affiliés pour souscrire à ces nouvelles Parts Sociales, prêt d'associés et/ou tous Titres pour lesquelles les Investisseurs Hg ont le droit de souscrire conformément à cet article 5.18; et

5.18.4 les Co-Investisseurs peuvent nommer un de leurs Affiliés respectifs pour souscrire à ces nouvelles Parts Sociales, prêts d'associés et/ou tous autres Titres auxquels les Co-Investisseurs ont droit de souscrire en vertu de cette article 5.18 sous réserve que cet Affilié remplisse les conditions énoncées dans le Pacte d'Associés et également sous réserve que le Co-Investisseur concerné ait transféré ou transfère simultanément tous les autres Titres détenus par lui à cet Affilié.

5.19 La période énoncée à l'article 5.18.1 des Statuts peut être réduite de sorte que tout nouveau financement doit être fourni plus tôt dans le cas d'une émission de Parts Sociales, prêts d'associés ou tout autre Titre à une personne ou à des personnes (qu'elles soient ou non un Associé Existant ou détentrices de limited partnership interests) nommées par les Investisseurs Hg lorsque:

5.19.1 il s'est produit et perdure un événement de défaut sous ou une violation d'un engagement d'un contrat de financement, alors qu'un tel événement de défaut ou violation de l'engagement n'a pas été levé par les fournisseurs de financement concernés; ou

5.19.2 il s'est produit et perdure un Evénement d'Insolvabilité (Insolvency Event); ou

5.19.3 selon l'opinion raisonnable des Investisseurs Hg, il y a une probabilité qu'un événement de défaut sous ou une violation d'un engagement d'un contrat de financement ou un Evénement d'Insolvabilité se produise et l'émission de titres est, selon l'opinion raisonnable des Investisseurs Hg, nécessaire pour éviter que l'événement de défaut, la violation d'un engagement ou cet Evénement d'Insolvabilité ne se produise (une telle situation étant un "Financement Urgent").

5.20 Si un Associé Existant exerce son droit de souscrire conformément au Pacte d'Associés à tous nouveaux Titres mais n'est pas en position de libérer intégralement les Titres à souscrire dans un délai de dix (10) Jours Ouvrables ou, dans le cas d'un Financement Urgent, dans un délai réduit fixé par les Investisseurs Hg, les Investisseurs Hg pourraient souscrire à ces Titres et devraient alors transférer ces Titres à l'Associé Existant contre paiement par l'Associé Existant du montant de souscription aux Investisseurs Hg dans un délai d'un mois suivant la notification de l'émission.

5.21 L'article 5.18 des Statuts ne s'applique pas dans l'hypothèse d'une décision du Conseil de Gérance d'investir dans une activité ou des actifs de ou parts sociales dans une autre société ou entreprise en vertu de laquelle il est proposé que tout ou partie de la contrepartie soit payée au moyen, entre autre, d'une émission de Titres.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société le quel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société n'a qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles sauf pour raison de décès à des personnes autres que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession à une assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent pas être cédées pour raison de décès à des personnes autre que des Associés sauf si les Associés restants avec une majorité d'au moins trois-quarts des Parts Sociales détenues par eux ont approuvé cette cession ou dans les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915, aux dispositions des articles 8 et 9 des présents Statuts et aux dispositions de tout Pacte d'Associés.

7.2.4 En vertu de tout Pacte d'Associés, à moins que les Investisseurs Hg n'en consentent autrement, aucune catégorie de Part Sociale ne doit être cédée à moins que le cessionnaire n'acquière au même moment un montant proportionnel de toutes les autres catégories de Parts Sociales ou autres Titres détenus par le cédant.

7.2.5 Les Investisseurs Hg sont en droit d'acquérir la totalité des Parts Sociales détenues par un Co-Investisseur et chaque Co-Investisseur offre de manière irrévocable aux Investisseurs Hg de vendre ou transférer la totalité de ses Parts Sociales aux Investisseurs Hg ou à toute personne qu'il peut nommer; les Investisseurs Hg ou la personne qu'il peut nommer peut accepter cette offre en donnant notification par écrit à ce Co-Investisseur sous réserve des conditions et formalités énoncées dans le Pacte d'Associés.

8. Droit de sortie forcée.

8.1 A l'exception de toute cession à des Affiliés des Investisseurs Hg, si les Investisseurs Hg (les "Investisseurs Cédants") souhaitent:

8.1.1 céder des Parts Sociales à un ou plusieurs acheteur(s) de bonne foi; ou

8.1.2 offrir leurs Parts Sociales dans une offre publique, de sorte que les Investisseurs Hg cesseraient de détenir plus de 50 pourcent des Parts Sociales alors émises suite à cette cession ou offre publique (une "Cession Qualifiée" ou respectivement une "Offre Publique Qualifiée"), alors, à réception d'une notification écrite d'un tel fait de la part des Investisseurs Hg, tous les autres détenteurs de Parts Sociales ou autres Titres (chacun un "Associé de Droit de Sortie Forcée") doivent être liés et s'engagent à accepter toute offre du/des acheteur(s) ou souscripteurs relative à la Cession Qualifiée ou l'Offre Publique Qualifiée, selon le cas (l'"Acheteur de Droit de Sortie Forcée"), d'acquérir un montant proportionnel de chaque catégorie de Parts Sociales ou autres Titres (incluant sans limitation, si les Investisseurs Hg cèdent ou autrement vendent des prêts d'associés, de ces prêts d'associés) qu'ils détiennent (les "Titres de Sortie Forcée") tel qu'énoncé dans l'Article suivant.

8.2 Toute cession ou offre publique qui doit être faite par un Associé de Droit de Sortie Forcée en vertu de l'article 8.1 des Statuts doit être faite dans des conditions économiques substantiellement similaires à celles consenties et au même moment que les Investisseurs Cédants vendent ou cèdent leurs parts Sociales ou autres Titres (incluant sans limitation, les prêts d'associés) (le "Droit de Sortie Forcée"), sous réserve que les dispositions de cet article 8.1 soient sans préjudice des dispositions de tout Pacte d'Associés.

8.3 Pour exercer un Droit de Sortie Forcée, les Investisseurs Hg doivent envoyer sans tarder à chaque Associé de Droit de Sortie Forcée une notification écrite (la "Notification de Droit de Sortie Forcée") contenant:

8.3.1 les nom et adresse de l'Acheteur de Droit de Sortie Forcée,

8.3.2 le prix d'achat offert par Part Sociale;

8.3.3 le prix d'achat offert par Titres autres que les Parts Sociales et, si applicable, des prêts d'associés et autres Titres;

8.3.4 les termes du paiement;

8.3.5 tous autres termes et conditions de l'offre de l'Acheteur de Droit de Sortie Forcée; et

8.3.6 le nombre de Parts Sociales, prêts d'associés et autres Titres (s'il y en a) que les Investisseurs Hg désirent vendre ainsi que la proportion de ces Parts Sociales, prêts d'associés et autres Titres (s'il y en a) à par rapport au nombre total de Parts Sociales et autres Titres détenus par les Investisseurs Hg (via le Nominee) (la "Proportion de l'Investisseur").

8.4 Dans les trente (30) Jours Ouvrables suivants la réception de la Notification de Droit de Sortie Forcée (ou à toute autre date ultérieure indiquée dans la Notification de Droit de Sortie Forcée jusqu'à un maximum de soixante (60) Jours Ouvrables après la réception de la Notification de Droit de Sortie Forcée), mais simultanément avec les Investisseurs Cédants, chaque Associé de Droit de Sortie Forcée doit céder ses Titres de Sortie Forcée à l'Acheteur de Droit de Sortie Forcée:

8.4.1 dans des termes et conditions substantiellement similaires à ceux des Investisseurs Cédants qui vendent leurs Titres de Sortie Forcée à l'Acheteur de Droit de Sortie Forcée et dans des termes qui ne sont pas moins favorables par rapport à ceux énoncés dans la Notification de Droit de Sortie Forcée; et

8.4.2 sous réserve que la cession par les Investisseurs Hg soit réalisée dans les soixante (60) Jours Ouvrables (mais, pour éviter tout doute, l'Associé de Droit de Sortie Forcée doit avoir le droit de participer d'avantage dans la vente de droit de sortie forcée si la cession n'est pas réalisée dans les soixante (60) Jours Ouvrables).

8.5 Chaque Associé s'engage à prendre toute mesure nécessaire pour une cession à l'Acheteur de Droit de Sortie Forcée après l'exercice du Droit de Sortie Forcée, conformément aux dispositions de cet article 8 des Statuts. Les Investisseurs Hg ont l'obligation d'informer tous les Associés au moins dix (10) Jours Ouvrables avant d'accepter l'offre contenue dans la Notification de Droit de Sortie Forcée de son intention d'accepter l'offre et de réaliser la cession des Titres de Sortie Forcée. Les Investisseurs Hg doivent fournir à tous les Associés une version signée du contrat de cession, la documentation de closing et tout autre document accessoire sans tarder après leur signature respective. Le Conseil de Gérance doit à la date effective de la cession des Titres de Sortie Forcée (qui, pour éviter tout doute, ne doit pas se dérouler avant la réception du prix de vente par l'Associé de Droit de Sortie Forcée concerné) faire en sorte que l'Acheteur de Droit de Sortie Forcée soit enregistré:

8.5.1 dans le registre des Associés de la Société en tant que détenteur de toutes Parts Sociales transférées; et

8.5.2 dans tout autre registre d'autres Titres dans la mesure où ces Titres sont transférés.

8.6 Le prix de vente doit être distribué conformément à et en vertu de l'ordre énoncé à l'article 17.5 des présents Statuts.

8.7 Si, du fait d'un acte ou d'une omission de l'Acheteur de Droit de Sortie Forcée ou des Investisseurs Hg, la cession n'est pas réalisée dans les soixante (60) Jours Ouvrables suivant la réception de la Notification de Droit de Sortie Forcée, alors chaque Associé de Droit de Sortie Forcée n'a plus l'obligation de vendre ou céder ses Parts Sociales et Titres conformément à la Notification de Droit de Sortie Forcée et toute vente, cession ou autre action mise en oeuvre ou menée relative au Droit de Sortie Forcée doit être démantelée.

9. Droit de sortie conjointe.

9.1 Aucune cession ou offre publique de Parts Sociales et prêts associés ne doit être faite par les Investisseurs Hg (par le Nominee) (autre qu'une cession à des Affiliés des Investisseurs Hg) à moins que le/les acheteur(s) ou prêteurs n'aient fait une offre d'acquérir, ou que tous les détenteurs de Parts Sociales et autres Titres ne soient en droit de faire une offre dans cette offre publique, d'une portion économique correspondante à leurs Parts Sociales et Titres et, si applicable, prêts d'associés, dans des termes et conditions similaires, incluant le prix par Part Sociale et autre Titre. Dans ce contexte, les

Investisseurs Hg fourniront sans tarder une notification écrite aux autres Associés (chacun étant un "Associé de Droit de Sortie Conjointe") afin de les informer de la cession envisagée et des termes et conditions substantiels de cette cession (la "Notification de Droit de Sortie Conjointe"). Les dispositions de cet article 9 sont sans préjudice des dispositions de tout Pacte d'Associés.

9.2 Concernant le contenu de telle Notification de Droit de Sortie Conjointe, l'article 8.3 des Statuts doit s'appliquer mutatis mutandis.

9.3 Dans un délai de trente (30) Jours Ouvrables suivants la réception de la Notification de Droit de Sortie Conjointe, chaque Associé de Droit de Sortie Conjointe peut demander par écrit aux Investisseurs Hg qu'une proportion de ses Parts Sociales et autres Titres égale à la Proportion de l'Investisseur (les "Titres de Sortie Conjointe") soit également cédée dans les mêmes termes et conditions que ceux des Investisseurs Hg mais qui ne sont pas moins favorables à ceux énoncés dans la Notification de Droit de Sortie Conjointe.

9.4 Si un Associé de Droit de Sortie Conjointe ne notifie pas les Investisseurs Hg par écrit dans un délai de trente (30) Jours Ouvrables suivants la réception de la Notification de Droit de Sortie Conjointe de son intention de céder les Titres de Sortie Conjointe, il ne pourra plus demander la cession de ses Titres de Sortie Conjointe à l'acheteur mentionné dans la Notification de Droit de Sortie Conjointe.

9.5 Les Articles 8.5 et 8.7 doivent s'appliquer mutatis mutandis concernant une cession de droit de sortie conjointe.

10. Administration.

10.1 La Société est administrée par un conseil de gérance (ci-après le "Conseil de Gérance"). Le Conseil de Gérance sera composé d'au moins trois (3) membres (les "Gérants" et chacun un "Gérant"). Les Gérants seront nommés par l'assemblée générale des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise, les présents Statuts et les dispositions suivantes selon lesquelles, s'il y a des Gérants qui ne sont pas résidents luxembourgeois, le Conseil de Gérance sera divisé en deux catégories, dénommées respectivement les "Gérants de Catégorie A", étant les gérants qui ne sont pas basés au Luxembourg et les "Gérants de Catégorie B" étant les gérants basés au Luxembourg (sans préjudice d'autres dénominations des Gérants utilisées dans les Statuts).

10.2 Au moins trois (3) Gérants doivent être désignés pour nomination par les Investisseurs Hg par écrit, dont l'un sera un Directeur ERISA (le "Directeur ERISA"). Au moins deux Gérants doivent être des résidents du Luxembourg. Les Investisseurs Hg peuvent désigner un nombre quelconque de ces gérants comme "Directeurs Hg". Les Fondateurs peuvent nommer par écrit un Gérant supplémentaire (le "Directeur des Fondateurs"), ce qui aura pour conséquence, si les Fondateurs exercent ce droit de nomination, que le Conseil de Gérance sera composé de quatre membres. Les nominations seront effectuées par l'assemblée générale des Associés, telle que prévue à l'article 10.1.

10.3 Les Investisseurs Hg peuvent nommer un ou plusieurs observateurs pour assister aux réunions du Conseil de Gérance. Le Véhicule d'Investissement des Fondateurs peut nommer un ou plusieurs des Fondateurs ou Consultants Clés (tel que défini dans le Pacte d'Associés) comme observateur pour assister aux réunions du Conseil de Gérance aussi longtemps qu'il détient une Participation Significative.

10.4 L'Associé qui propose à la nomination un membre du Conseil de Gérance aura le droit de demander la révocation de ce membre, à décider par la réunion des Associés. Un Gérant peut démissionner avec un préavis d'un mois par notification écrite à la Société, à moins que les Associés ne renoncent de manière unanime à cette notification.

10.5 Conformément à tout Pacte d'Associés, certaines décisions concernant toute Société du Groupe requièrent l'accord écrit préalable du Conseil de Gérance.

11. Pouvoirs des gérants. Le Gérant unique, lorsque la Société est administrée par un seul Gérant et, toutes les autres fois, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toute(s) (les) action(s) qui est/sont nécessaire(s) ou utile(s) à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise ou les présents Statuts devant être décidées par les Associés.

12. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise, des présents Statuts et de tout Pacte d'Associés, la Société est valablement représentée ou engagée envers les tiers par:

12.1 si la Société est administrée par un Gérant unique, la signature du Gérant unique;

12.2 en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux Gérants et, si le Conseil de Gérance comprend aussi des Gérants qui ne sont pas basés au Luxembourg, au moins l'un d'eux doit être Gérant de Catégorie B; ou;

12.3 la signature individuelle de toute personne à laquelle un tel pouvoir a été délégué par le Conseil de Gérance.

13. Délégation de pouvoir. Le Gérant unique ou, si la Société a plus d'un Gérant, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs pour des tâches précises à un ou plusieurs agents ad hoc et déterminera les pouvoirs et responsabilités de ce/ces agent(s) ad hoc et sa/leur rémunération (s'il y en a), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions de sa délégation.

14. Réunion du conseil de gérance.

14.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") se tiendront au Luxembourg dans les locaux de la Société à moins que, sur proposition des Directeurs Hg, il soit décidé de tenir la Réunion de Conseil en un autre endroit au Luxembourg.

14.2 Les Réunions du Conseil de la Société se tiendront aussi souvent que l'activité de la Société ne l'exige, mais au moins trimestriellement par année calendaire. Tout Gérant peut demander qu'une Réunion du Conseil soit convoquée.

14.3 Les Réunions du Conseil seront convoquées par écrit par tout Gérant, les lieu, date, heure et ordre du jour étant indiqués avec un préavis d'au moins cinq (5) Jours Ouvrables sous réserve que: (i) ces formalités ne s'appliqueront pas si tous les Gérants y renoncent; et (ii) en cas d'urgence dûment justifiée dans les résolutions prises par le Conseil de Gérance, le préavis peut être ramené à un (1) Jour Ouvrable. La période de convocation commencera à courir le jour suivant le jour auquel la convocation est envoyée. Le jour de la réunion ne sera pas compté comme faisant partie de la période de convocation. Des copies de tous les documents à examiner lors de la réunion seront circulées avec la convocation.

14.4 Sauf à ce qu'il n'en soit convenu autrement entre tous ou au moins deux Directeurs Hg (y compris un Gérant de Catégorie B), aucun élément ne peut être discuté lors d'une réunion du Conseil à moins qu'il ne soit contenu dans l'ordre du jour mentionné à l'article 14.3 des Statuts.

14.5 Les Gérants absents peuvent être représentés par d'autres Gérants (sous réserve qu'un Gérant de Catégorie B ne peut être représenté que par un autre Gérant de Catégorie B). Des experts et d'autres personnes peuvent être invités par tout Gérant, et devront être autorisés par tous les Gérants présents, à participer à la Réunion du Conseil.

14.6 Un procès-verbal doit être établi lors de chaque Réunion du Conseil, énonçant l'endroit et la date de la Réunion du Conseil, les participants, les points à l'ordre du jour et l'essentiel du contenu des résolutions du Conseil de Gérance. Le procès-verbal sera signé par le président désigné au Luxembourg.

14.7 Les résolutions du Conseil de Gérance seront adoptées lors des réunions. Cependant les résolutions du Conseil de Gérance peuvent être adoptées en dehors des réunions par écrit, fax, par e-mail ou par téléphone ou vidéo conférence initiées au Luxembourg sans observer les dispositions énoncées dans les présents Statuts concernant la convocation de ces réunions à condition qu'elles soient adoptées à l'unanimité. Plus particulièrement, un ou plusieurs Gérants peut/peuvent participer à une réunion au moyen d'une conférence téléphonique ou d'un moyen de communication similaire initié à partir du Luxembourg permettant ainsi à plusieurs personnes participant à la réunion de communiquer entre elles simultanément.

14.8 Une réunion du Conseil de Gérance ne pourra passer aucune résolution sauf à ce qu'au moins la moitié de ses membres soit présente ou représentée, à condition qu'au moins deux Directeurs Hg, y compris le Directeur ERISA ou, dans le cas où deux Directeurs ERISA auraient été nommés, au moins un Directeur ERISA et un Gérant de Catégorie B, soient présents ou représentés (le "Quorum").

14.9 Si le Quorum n'est pas atteint lors de la Réunion du Conseil, une nouvelle réunion du Conseil de Gérance avec le même ordre du jour devra être convoquée en observant la même période de convocation et notification telle qu'énoncée à l'article 14.3 des Statuts et à l'égard de laquelle la même exigence de Quorum s'appliquera.

14.10 À moins qu'il ne le soit prévu différemment dans les présents Statuts, les résolutions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple de ses membres présents ou représentés lors de cette Réunion du Conseil.

14.11 Lorsqu'un Pacte d'Associés prescrit les conditions d'une "Majorité Qualifiée" du Conseil de Gérance, cette condition est remplie si les décisions sont prises à une majorité d'au moins 75 pourcents des votes émis, incluant les votes d'au moins (2) deux Directeurs Hg, y compris le Directeur ERISA, et du Directeur des Fondateurs si et dans la mesure où les Fondateurs auraient exercé leur droit de nommer un Gérant en vertu de l'article 10.2 ci-dessus; autrement, la Majorité Qualifiée est atteinte si 75% des votes émis sont atteints.

15. Résolutions des associés.

15.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

15.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 15.3, 15.4 et 15.5 des Statuts, les résolutions des associés ne sont uniquement valides que si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, étant entendu que si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes exprimés, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

15.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

15.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 15.3 des Statuts, toute résolution pour modifier les présents Statuts (y compris un changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

15.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

15.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalables et formalités si tous les Associés ont renoncé aux conditions de convocation et formalités que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

15.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

15.8

15.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les résolutions des Associés pourront être adoptées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.

15.8.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y a pas de condition de quorum pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société d'exemplaires originaux (ou de copies envoyées par facsimilé ou en pièces-jointes d'e-mail) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 15.8.1 des Statuts et des présentes dispositions 15.8.2 des Statuts, que tous les Associés aient ou non voté.

16. Exercice social. L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

17. Distribution sur parts sociales.

17.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social de la Société.

17.2 La décision de distribuer des fonds et la détermination du montant de cette distribution sera prise par les Associés conformément aux dispositions suivantes de cet article 17 et aux dispositions de tout Pacte d'Associés.

17.2.1 Les détenteurs de chaque catégorie de Parts Sociales Préférentielles Série 1 ont droit à un dividende annuel préférentiel cumulatif proportionnel (la "Participation Préférentielle 1") calculé sur le montant nominal payé par ces Parts Sociales Préférentielles Série 1, aux taux annuel suivant, à moins qu'il en soit autrement consenti par les Associés lors de l'assemblée générale décidant de telles distributions de dividendes:

- les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F Série 1 auront le droit de recevoir un dividende préférentiel cumulatif au taux annuel de douze virgule dix pourcent (12,10%) de la valeur nominale payée sur les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F Série 1, qui augmentera chaque jour et sera calculé sur la base d'une année comprenant trois cent soixante-cinq (365) jours;

- les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G Série 1 auront le droit de recevoir un dividende préférentiel cumulatif au taux annuel de douze virgule cinq pourcent (12,05%) de la valeur nominale payée sur les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G Série 1, qui augmentera chaque jour et sera calculé sur la base d'une année comprenant trois cent soixante-cinq (365) jours;

- les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H Série 1 auront le droit de recevoir un dividende préférentiel cumulatif au taux annuel de douze pourcent (12%) de la valeur nominale payée sur les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H Série 1, qui augmentera chaque jour et sera calculé sur la base d'une année comprenant trois cent soixante-cinq (365) jours;

- les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I Série 1 auront le droit de recevoir un dividende préférentiel cumulatif au taux annuel de onze virgule quatre-vingt-quinze pourcent (11,95%) de la valeur nominale payée sur les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I Série 1, qui augmentera chaque jour et sera calculé sur la base d'une année comprenant trois cent soixante-cinq (365) jours;

- les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J Série 1 auront le droit de recevoir un dividende préférentiel cumulatif au taux annuel de onze virgule quatre-vingt-dix pourcent (11,90%) de la valeur nominale payée sur les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J Série 1, qui augmentera chaque jour et sera calculé sur la base d'une année comprenant trois cent soixante-cinq (365) jours.

De plus, tout détenteur de Parts Sociales Préférentielles est en droit de recevoir pari passu un dividende préférentiel cumulatif au taux annuel de douze pourcent (12%) sur le montant total de la prime d'émission payée sur les Parts Sociales Préférentielles des séries concernées et alloué au Compte de Prime d'Emission de Parts Sociales Préférentielles des séries concernées.

17.2.2 Deuxièmement, les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E Série 2 sont en droit de recevoir un rendement préférentiel déterminé par l'Assemblée Générale lors de chaque Assemblée Générale annuelle et en conformité avec les dispositions de tout Pacte d'Associés (la "Participation Préférentielle 2").

17.2.3 Enfin, les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A se verront attribuer un droit de recevoir, au prorata de leur participation, un dividende préférentiel représentant zéro virgule dix pourcent (0,10%) de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B se verront attribuer un droit de recevoir, au prorata de leur participation, un dividende préférentiel représentant zéro virgule quinze pourcent (0,15%) de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C se verront attribuer un droit de recevoir, au prorata de leur participation, un dividende préférentiel représentant zéro virgule vingt pourcent (0,20%) de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D se

verront attribuer un droit de recevoir, au prorata de leur participation, un dividende préférentiel représentant zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D émises par la Société.

Pour éviter tout doute, les paiements à faire en vertu de 17.2.3 doivent être faits sur une base pari passu entre les détenteurs de catégories de Parts Sociales Ordinaires.

Si l'entière d'une catégorie de Parts Sociales Ordinaires est annulée suivant son remboursement, rachat ou autrement au moment de la distribution, le restant de toute distribution de dividendes doit alors être attribué à la catégorie de Parts Sociales suivante restante devant être rachetée dans l'ordre numérique décroissant (c'est-à-dire initialement les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D).

17.3 Les revenus restants disponibles pour des distributions supplémentaires dans la Société (y compris out montant disponible dans le Compte de Prime d'Emission de Parts Sociales Ordinaires), s'il y en a, devront être payés au prorata de leur participation entre les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, peu importe la catégorie de Parts Sociales Ordinaires ou de Parts Sociales Ordinaires Initiales qu'ils détiennent.

17.4 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve établie conformément à la Loi de 1915 ou ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés soient récupérables aux Associé(s) concerné(s).

17.5 Dans le cas d'une Sortie, d'un Evènement de Liquidité ou d'une Distribution, dans la mesure où il est légalement permis, le produit d'une Sortie, d'un Evènement de Liquidité et/ou d'une Distribution (que ce soit sous la forme d'un dividende, boni de liquidation, remboursement de capital, prix d'achat pour des Titres Equity dans une vente privée ou une cotation ou une offre publique ou autre forme ou vente d'actifs ou business opérationnel du Groupe ou remboursement de prêts d'associés) sera alloué conformément à tout Pacte d'Associés dans l'ordre suivant:

17.5.1 remboursement de tous montants en suspens en vertu d'une dette financière incluant les dettes bancaires de la Société dans la mesure où elles doivent être remboursées dans le cadre de la Sortie, d'un Evènement de Liquidité et/ou d'une Distribution;

17.5.2 paiement de tous les coûts, frais, dépenses (incluant les honoraires raisonnables des conseillers des Co-Investisseurs et/ou des Fondateurs) et paiements relatifs à la Sortie (incluant la liquidation de toute Société du Groupe ou autre Transaction de Réorganisation menée dans le cadre ou suite à une Sortie), un Evènement de Liquidité ou une Distribution et les investissements en capitaux des Parties (telles que définies dans tout Pacte d'Associés) dans la Société que les Investisseurs Hg ont approuvé par écrit comme devant être supporté de manière appropriée par une Société du Groupe;

17.5.3 paiement de tout montant dû en vertu de l'Earn Out au Véhicule d'Investissement des Fondateurs, une telle obligation étant supportée par la Société de BidCo en vertu de tout Pacte d'Associés, à moins que cet Earn Out n'ait déjà été payé autrement;

17.5.4 remboursement de tout montant dû ou remboursable en vertu de prêts d'associés et obligations, s'il y en a, incluant les intérêts ou rendements cumulés ou impayés;

17.5.5 paiement de la Participation Préférentielle 1 concernant les Parts Sociales Préférentielles Série 1 et remboursement du prix d'émission des Parts Sociales Préférentielles Série 1 (incluant toute prime d'émission, réserve légale ou des paiements à des réserves de capitaux faits en relation avec ces parts sociales), dans chaque cas à chaque détenteur de telles Parts Sociales Préférentielles Série 1 (ou son successeur en propriété de ces Parts Sociales Préférentielles Série 1 le cas échéant) et sous réserve que dans chaque catégorie de Parts Sociales Préférentielles Série 1, les Parts Sociales Préférentielles Série 1 de Catégories F étant les plus élevés en ordre et la Catégorie J étant la plus basse en ordre dans les Parts Sociales Préférentielles Série 1;

17.5.6 paiement de la Participation Préférentielle 2 concernant les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E Série 2 et remboursement du prix d'émission des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E Série 2 (incluant toute prime d'émission, réserve légale ou des paiements à des réserves de capitaux faits en relation avec ces Parts Sociales), dans chaque cas à chaque détenteur de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E Série 2 (ou son successeur en propriété de ces Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E Série 2 le cas échéant);

17.5.7 remboursement du prix d'émission des Parts Sociales Ordinaire (incluant toute prime d'émission ou des paiements à des réserves de capitaux faits en relation avec ces Parts Sociales) à chaque Associé (ou son successeur en propriété de ces Parts Sociales Ordinaires le cas échéant); et

17.5.8 distribution du produit de Sortie restant entre les Associés au prorata de leur détention de Parts Sociales Ordinaires, étant entendu que dans la mesure où le produit ne suffit pas pour tous les paiements dûs en vertu des articles 17.5.1 à 17.5.8 des Statuts, ils devront être payés aux personnes concernées y ayant droit au prorata de leur droit en vertu de ce sous-Article.

18. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société doit être décidée par l'Assemblée Générale conformément à la Loi Luxembourgeoise et à l'article 15 des Statuts. Si à un moment la Société n'a qu'un seul Associé, cet Associé peut, à

son gré, décider le liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

19. Interprétation et loi Luxembourgeoise.

19.1 Dans les présents Statuts:

19.1.1 Une référence à:

(a) un genre devra inclure chaque genre;

(b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

(c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, Etat ou agence d'un Etat ou tout joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);

(d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

19.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

19.1.3 Les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

19.2 En plus des présents Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions en vigueur de la Loi Luxembourgeoise.

20. Définitions.

"Affiliés" signifie lorsque (i) référence est faite à une personne spécifique qui n'est pas un individu, cela signifie (a) toute personne qui est l'affilié spécifique de cette personne dans le sens que lui donne la Section 15 de la loi Allemande sur les sociétés par actions (Aktiengesetz) et (b) de plus en référence à un Investisseur Hg, (x) tout autre Investisseur Hg ou (y) toute personne qui est contrôlée par, conseillée par ou sous le contrôle commun d'un ou plusieurs Investisseurs Hg par un nommée, trustee, general partner, dépositaire, conseiller ou gérant ou limited partner dans un/de tel(s) Investisseur (s) Hg ou Hg Capital LLP, UK; ou (ii) référence est faite à une personne spécifique qui est une personne physique, signifie toute personne qui est liée à la personne spécifique dans le sens qui lui donnée par la Section 15 du code fiscal Allemand (Abgabenordnung);

"Bidco" signifie BS Baker Street AcquiCo, une société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) régie selon les lois de la République fédérale d'Allemagne, immatriculée auprès du registre de commerce du tribunal de Francfort-sur-le-Main sous le numéro HRB 101235 et ayant son siège social à Francfort-sur-le-Main, République Fédérale d'Allemagne;

"Co-Investisseur(s)" à la signification qui lui est donnée dans tout Pacte d'Associés;

"Directeur(s) ERISA" a la signification qui lui est donnée dans l'article 10.2 des Statuts;

"Directeurs Hg" a la signification qui lui est donnée dans l'article 10.2 des Statuts;

"Distribution" signifie tout paiement par le Groupe à ses Associés, incluant les dividendes, retour sur investissement, remboursement ou autre distribution, que ce soit en numéraire ou en nature, qui ne sont pas les produits d'une Sortie ou d'un Evènement de Liquidité;

"Earn Out" a la signification qui lui est donnée dans tout Pacte d'Associés;

"Evènement d'Insolvabilité" signifie (i) la survenance pour toute Société du Groupe d'une insolvabilité, dissolution, liquidation, administration, protection des créanciers ou procédure analogues, (ii) la prise de possession des actifs d'une Société du Groupe par tout détenteur de titre, ou (iii) la mise en place par une Société du Groupe de tout accord, arrangement ou compromis avec ses créanciers;

"Evènement de Liquidité" signifie toute vente, rachat, retour ou réduction de capital, sur remboursement ou retrait des Parts Sociales et Titres, que ce soit dans le cadre d'une recapitalisation, d'un refinancement ou autrement;

"Fondateur" a la signification qui lui est donnée dans tout Pacte d'Associés;

"Groupe" signifie la Société et ses filiales directes ou indirectes de temps en temps;

"Investisseur(s) Hg" signifie:

- HgCapital Mercury A L.P., un limited partnership, immatriculé auprès du Companies House sous le numéro LP014331, dont le siège social est situé au 1 Royal Plaza, Royal Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 2HL, Bailiwick of Guernsey;

- HgCapital Mercury B L.P., un limited partnership, immatriculé auprès du Companies House sous le numéro LP014396, dont le siège social est situé au 1 Royal Plaza, Royal Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 2HL, Bailiwick of Guernsey;

- HgCapital Mercury C L.P., un limited partnership, immatriculé auprès du Companies House sous le numéro LP014479, dont le siège social est situé au 1 Royal Plaza, Royal Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 2HL, Bailiwick of Guernsey;

- HgCapital Mercury D L.P., un limited partnership, immatriculé auprès du Companies House sous le numéro LP014478, dont le siège social est situé au 1 Royal Plaza, Royal Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 2HL, Bailiwick of Guernsey; and

- HgCapital Mercury Executive Co-invest L.P., un limited partnership, immatriculé auprès du Companies House sous le numéro LP014397, dont le siège social est situé au 1 Royal Plaza, Royal Avenue, St Peter Port, Guernesey GY1 2HL, Bailiwick of Guernesey;

"Management KG" signifie le partenariat formé par le Management KG Partnership Agreement (tel que défini dans tout Pacte d'Associés) pour les investissements des gérants initiaux dans les Parts Sociales Ordinaires de la Société;

"Management Strip KG" signifie le partenariat formé par le Management Strip KG Partnership Agreement (tel que défini dans tout Pacte d'Associés) pour l'investissement de certains gérants initiaux dans les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales Préférentielles, les prêts d'associés et tous autres Titres;

"Titres Equity" signifie toute catégorie ou série de Titres représentant une part sociale/action dans le capital de toute personne et tout titre ou prêt qui est convertible en ou exerçable ou échangeable contre tous autres Titres, et tous Titres ou autre instrument dont la valeur est dérivée de ce qui précède.

"Jours Ouvrables" signifie tout jour qui n'est pas un samedi, dimanche ou un jour férié officiel en Allemagne ou un jour férié officiel à Luxembourg ou Londres et pendant lequel les banques à Luxembourg, Londres et en Allemagne sont ouvertes pour l'exercice des activités commerciales.

"Nominee" signifie HgCapital Mercury (Nominees) Limited, une limited company régie selon les lois d'Angleterre et du Pays de Gales, immatriculée auprès de Companies House sous le numéro 09092954 et ayant son siège social au 2 More London Riverside, Londres, SE1 2AP, Royaume Uni;

"Pacte d'Associés" désigne tout pacte d'associés, que peuvent conclure, entre autre, de temps en temps la Société et ses Associés;

"Participation Significative" signifie la détention directe ou indirecte d'au moins 15 pourcents du capital du Groupe;

"Société du Groupe" signifie toute société, partenariat ou entité légale du Groupe;

"Sortie" a la signification qui lui est donnée dans tout Pacte d'Associés;

"Titres" signifie le capital social, les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales Préférentielles, les preferred equity certificates, convertible preferred equity certificates, limited partnership interests, limited liability company interests, beneficial interests, warrants, options, notes, obligations, debentures et autres titres, equity interests, ownership interests, prêts ou autre obligations similaires de tout type et nature de toute personne.

"Transaction de Réorganisation" signifie toute réorganisation, refinancement, restructuration, fusion ou recapitalisation des Sociétés du Groupe ou leurs Titres ou dette, y compris la conversion de la Société en société anonyme selon la loi Luxembourgeoise, qui est approuvée par les Investisseurs Hg;

"Véhicule d'Investissement des Fondateurs" signifie Eucon Holding GmbH, une société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) régie selon les lois de la République fédérale d'Allemagne, immatriculée auprès du registre de commerce du tribunal de Münster sous le numéro HRB 12353 et ayant son siège social à Harkampsheide 23, 48291 Telgte, République Fédérale d'Allemagne.

Sixième résolution

Suite à la refonte des Statuts ci-dessus, les Associés décident que Mme Nadia Dziwinski et M. François Champon, étant tous deux gérants de la Société, soient qualifiés en tant que gérants de catégorie B de la Société et décident par ailleurs de nommer:

- Mme Anne-Claire Oosenbrugh, née le 15 novembre 1970 à Erwitte (Allemagne) et résidant professionnellement à So. Komm GbR, Moltkestraße 32, 50674 Cologne, Allemagne; et

- M. Christian Stein, né le 27 juin 1978 à Mainz (Allemagne) et résidant professionnellement à 2, More London Riverside, London SE1 2AP,

en tant que gérants de catégorie A de la Société avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

Suite à la nomination et reclassification mentionnée ci-dessus, le conseil de gérance de la Société est constitué comme suit:

- Mme Anne-Claire Oosenbrugh, gérant de catégorie A;

- M. Christian Stein, gérant de catégorie A;

- Mme Nadia Dziwinski, gérant de catégorie B; et

- M. François Champon, gérant de catégorie B.

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement sept mille euros (EUR 7.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaut.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire des parties comparantes, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, le notaire, le présent acte.

Signé: S. GUERS, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 1^{er} juin 2015. Relation: DAC/2015/8992. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Jeannot THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 08 juin 2015.

Référence de publication: 2015086803/1723.

(150098811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.

Johnson Controls Reorganization Luxembourg SCS, Société en Commandite simple.

Capital social: USD 200.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 197.595.

—
EXTRAIT

The Extract of the articles of incorporation of the company

1. Unlimited Partner. York International Corporation, a corporation incorporated in the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America.

2. Name of the company. Johnson Controls Reorganization Luxembourg SCS (the "Partnership").

3. Legal Form. Société en commandite simple.

4. Corporate object. The Partnership's purpose is:

- To take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises;
- To acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licenses and other property, rights and interest in property as the Partnership shall deem fit;
- Generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Partnership may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same;
- To enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions;
- To grant to any Associates any assistance, loans, advances or guarantees (in the latter case, even in favor of a third-party lender of the Associates of the Partnership);
- To borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed;
- To invest its treasury in stocks, bonds, debentures, notes, money market instruments and other securities or financial instruments of any kind; and
- Generally to do all such other things as may appear to the Partnership to be incidental or conducive to the attainment of the above objects or any of them.

The Partnership may perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose together with such other activities and transactions as may, in the reasonable opinion of the General Partner, be necessary or advisable in order to carry out the foregoing purposes and objectives.

5. Registered office. 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

6. Manager(s) and signatory powers manager(s). York International Corporation, a corporation incorporated in the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America; (the "General Partner").

Signatory Powers: The Partnership shall be bound by the sole signature of the General Partner. The General Partner may delegate all or part of its powers to one or several ad hoc agents.

7. Date of Incorporation. May 28 2015.

8. Duration. The Partnership is formed for an unlimited period of time.

Traduction française du texte qui précède

Extrait de l'acte de constitution de la société

1. Associé Commandité. York International Corporation, une société constituée selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique;

2. Dénomination sociale. Johnson Controls Reorganization Luxembourg SCS (la «Société»).

3. Forme juridique. Société en commandite simple.

4. Objet social. L'objet de la Société est:

(1) De prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières, immobilières ou autres, luxembourgeoises ou étrangers;

(2) D'acquérir par voie de participations, d'apports, de souscription, de prises fermes ou d'options d'achat, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, valeurs, brevets et licences et autres droits réels, droits personnels et intérêts, comme la Société le jugera utile;

(3) De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la Société jugera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute société les acquérant;

(4) De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres;

(5) D'octroyer aux Filiales, tous concours, prêts, avances ou garanties (dans le dernier cas, même en faveur d'un prêteur tiers aux Filiales de la Société);

(6) D'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée;

(7) D'investir sa trésorerie en actions, obligations, débentures, billets, instruments du marché monétaire et tout autre titre ou instruments financiers de toute nature; et

(8) De manière générale, de faire toute chose que la Société juge circonstancielle ou favorable à la réalisation des objets ci-dessus décrits ou à l'un quelconque d'entre eux.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs ci-dessus décrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet, ainsi que toute autre activité et opération pouvant, selon l'opinion raisonnable du Gérant Unique, être nécessaires ou recommandées pour la réalisation des buts et objectifs susmentionnés.

5. Siège social. 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

6. Gérant(s) et pouvoirs de signature gérant(s). York International Corporation, une société constituée selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique (le "Gérant Unique").

Pouvoirs de signature: La Société est liée par la signature unique du Gérant Unique. Le Gérant Unique peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

7. Date de constitution. 28 mai 2015.

8. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2015.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2015089653/82.

(150102486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

OT Luxco 4 Finance & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 162.958.

Les comptes annuels au 31 décembre ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juin 2015.

Référence de publication: 2015086584/10.

(150099038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2015.
